

Dans un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne

## S.M le Roi : *Nous plaçons le plan de relance économique en tête des priorités de l'étape actuelle*

■ *Dans le combat en faveur des intérêts de la patrie et des citoyens, il importe de rappeler que, comme la responsabilité, le succès doit être partagé ; il est l'affaire de tous, de chacun de nous, ou il n'est pas. Je suis persuadé qu'ensemble, unis dans le cadre national et solidaires à l'échelle sociale, nous saurons relever ce défi*

■ *Le plan de relance économique repose sur le "Fonds Mohammed VI pour l'Investissement" qui sera doté de 15 milliards de dirhams provenant du budget de l'État*

■ *Nous appelons à une concertation élargie avec l'ensemble des partenaires dans la perspective de créer un organe unifié chargé de coordonner et de superviser les régimes de protection sociale*



Lire le texte intégral du Discours Royal en pages 2 et 3

Lu dans "Al 3omq Al Maghribi"

Driss Lachgar  
Consensus sur  
des réformes  
sans précédent  
Le quotient électoral  
est un détail



Page 4

### Réunion sur la généralisation du vaccin anti-Covid-19

Le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, a tenu jeudi une réunion de cadrage avec les directeurs régionaux du ministère pour examiner les mesures techniques et proactives qui permettront de généraliser le vaccin anti-Covid-19 sur l'ensemble des provinces et des régions du Royaume "après l'achèvement des essais cliniques du vaccin et sa mise sur le marché au niveau mondial".

Cette réunion a été l'occasion d'examiner les moyens susceptibles de faire réussir l'opération de vaccination et la dispo-

nilibilité de tous les établissements sanitaires, tout en tenant compte de leurs spécificités régionales afin d'éviter toute surprise, a souligné le ministère dans une mise au point publiée vendredi, notant que "le Royaume a pris et prend, sur Hautes instructions Royales, plusieurs mesures proactives pour lutter contre cette pandémie, ce qui a donné des résultats positifs dans la gestion de cette crise sanitaire". Tous les vaccins anti-Covid-19 demeurent dans la phase des essais cliniques dans le monde entier, a précisé la même source.

Dans un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne

# Document S.M le Roi : *Nous plaçons le plan de relance économique en tête des priorités de l'étape actuelle*

*Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a adressé, vendredi à partir du Palais Royal de Rabat, un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 5<sup>ème</sup> année législative de la 10<sup>ème</sup> législature. Voici le texte intégral du discours Royal, diffusé en direct à l'intérieur de l'enceinte du Parlement :*

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, sa famille et ses compagnons,

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

En ces circonstances exceptionnelles, Nous ouvrons la présente année législative sous un format inédit.

A l'ordre du jour figurent de nombreux défis, notamment ceux induits par la crise sanitaire qui sévit au Maroc comme dans le reste du monde.

Dernière de la législature en cours, cette année exige de votre part des efforts redoublés : il s'agira en effet pour vous de mener votre mandat à bonne

fin et de dresser le bilan de l'action que vous soumettez aux électeurs.

Comme vous le savez, cette crise présente de persistantes conséquences sanitaires, économiques, sociales et psychologiques.

Dans ces conditions, pour préserver la santé et la sécurité des citoyens, il est primordial de faire preuve d'une opiniâtre vigilance et d'un engagement résolu en apportant au secteur sanitaire un soutien indéfectible. Il importe d'œuvrer, concomitamment, à la stimulation de l'activité économique et au renforcement de la protection sociale.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Cette crise a révélé un ensemble de dysfonctionnements, de déficits et elle a eu un impact négatif sur l'économie nationale et l'emploi.

C'est pourquoi nous avons lancé un plan ambitieux de relance économique et un grand projet de couverture sociale universelle.

Nous avons également souligné l'impératif d'appliquer les règles de bonne gouvernance et la nécessité de réformer les établissements du secteur public.

Ces projets d'envergure sont de nature à enrayer les effets de la crise et à favoriser la mise en œuvre optimale du modèle de développement que nous appelons de nos vœux.

A cet égard, nous plaçons le plan de relance économique en tête des priorités de l'étape actuelle.

De fait, ce plan vise à soutenir les secteurs productifs, notamment le tissu des petites et moyennes entreprises : il a pour objet de rehausser leur capacité à investir, à créer des emplois et à préserver les sources de revenu.

Pour garantir la réussite de ce plan, nous avons porté l'accent sur la nécessité de mener à bien son opérationnalisation dans un cadre contractuel national, impliquant l'Etat ainsi que les partenaires économiques et sociaux et se fondant sur le principe de corrélation entre droits et obligations.

Jusqu'à présent, le soutien apporté aux entreprises marocaines à l'aide du dispositif des prêts garantis par l'Etat a bénéficié à plus de 20.000 d'entre elles, avec un montant avoisinant les 26 milliards 100 millions de dirhams.

Les entités bénéficiaires de ce soutien ont prouvé leur résilience face à la crise dont elles sont parvenues à atténuer les effets en préservant les emplois.

Par conséquent, ces efforts doivent se poursuivre, tant de la part du secteur



*Dans le combat en faveur des intérêts de la patrie et des citoyens, il importe de rappeler que, comme la responsabilité, le succès doit être partagé; il est l'affaire de tous, de chacun de nous, ou il n'est pas. Je suis persuadé qu'ensemble, unis dans le cadre national et solidaires à l'échelle sociale, nous saurons relever ce défi*

manière à ce que, in fine, il s'impose comme un modèle de bonne gouvernance, d'efficacité et de transparence.

Nous avons également donné nos directives pour que ce fonds soit doté de 15 milliards de dirhams provenant du budget de l'Etat. L'allocation de ces crédits incitera les partenaires marocains et internationaux à accompagner les interventions du fonds et à contribuer aux projets d'investissement à venir.

Ainsi, l'appui apporté au Plan de relance permettra d'en amplifier l'impact économique, social et environnemental.

Selon les domaines jugés prioritaires à chaque étape, et en fonction des besoins de chaque secteur, le Fonds s'appuiera, dans ses interventions, sur des fonds sectoriels spécialisés qui lui sont rattachés.

Parmi ces domaines, citons la restructuration industrielle, l'innovation et les activités à fort potentiel, les petites et moyennes entreprises, les infrastructures, l'agriculture, le tourisme.

A cet égard, nous tenons à souligner l'importance qui doit être accordée à l'agriculture et au développement rural dans la dynamique de relance économique.

Dans le contexte actuel, il convient de soutenir la résilience de ce secteur-clé et d'accélérer la mise en œuvre de tous les projets agricoles.

Outre la dynamisation de l'investissement et de l'emploi, ce dispositif, adossé à la nouvelle stratégie agricole, contribuera à la valorisation de la production agricole nationale et facilitera le processus d'insertion professionnelle en milieu rural.

L'un des leviers essentiels de cette stratégie est l'opération de mobilisation d'un million d'hectares de terres agricoles collectives, au profit des investisseurs et des ayants droit.

Le volume des investissements attendus dans le cadre de ce projet est estimé à environ 38 milliards de dirhams à moyen terme.

Cet effort d'investissement permettra de générer une valeur ajoutée représentant annuellement l'équivalent de deux points supplémentaires de PIB environ. Il favorisera également d'importantes créations d'emplois au cours des prochaines années.

Pour cela, il convient de renforcer la coordination et la collaboration entre les secteurs concernés et de mettre en place un environnement incitatif à destination des jeunes du monde rural, par la création d'entreprises et l'appui à la



*Le plan de relance économique repose sur le "Fonds Mohammed VI pour l'Investissement" qui sera doté de 15 milliards de dirhams provenant du budget de l'Etat*



formation, notamment dans les métiers et les services liés à l'agriculture.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Notre souci a toujours été que la dynamique de développement économique soit articulée à la promotion du secteur social, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Aussi avons-nous appelé à la généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains.

Ce projet national majeur, d'une nature inédite, se décline en quatre axes clés :

- Premièrement : étendre, d'ici la fin 2022 au plus tard, la couverture médicale obligatoire, de sorte que 22 millions de bénéficiaires additionnels accèdent à l'Assurance maladie de base qui couvre les frais de soins, de médicaments, d'hospitalisation et de traitement.

- Deuxièmement : généraliser les allocations familiales qui bénéficieront ainsi à près de sept millions d'enfants en âge de scolarité, au profit de trois millions de familles.

- Troisièmement : élargir la base d'adhérents au système de retraite en y incorporant environ cinq millions de Marocains parmi la population active non titulaire d'un droit à une pension.

- Quatrièmement : généraliser l'accès à l'indemnité pour perte d'emploi au profit des Marocains ayant un emploi régulier.

A cette fin, nous appelons à une concertation élargie avec l'ensemble des partenaires et à la mise en place d'un pilotage innovant et efficace de ce projet sociétal, dans la perspective de créer un organe unifié chargé de coordonner et de superviser les régimes de protection sociale.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Indépendamment de ses objectifs, la réussite de tout plan ou projet est tributaire de l'adoption



*Nous appelons à une concertation élargie avec l'ensemble des partenaires dans la perspective de créer un organe unifié chargé de coordonner et de superviser les régimes de protection sociale*

des principes de bonne gouvernance et de reddition des comptes.

A cet égard, les institutions de l'Etat et les entreprises publiques doivent montrer une attitude exemplaire et agir comme un levier de développement, et non comme un frein.

Etant donné l'importance stratégique de ces institutions, nous appelons à une redéfinition substantielle et équilibrée du secteur.

Par ailleurs, notre souhait est que l'Agence chargée de la supervision des participations de l'Etat et du suivi de leurs performances joue un rôle clé dans ce domaine.

De fait, le succès du plan de relance économique et la mise en place d'un nouveau contrat social nécessitent une évolution réelle des mentalités et un véritable changement dans le niveau de performance des établissements publics.

A cet effet, nous appelons le gouvernement à opérer une révision profonde des critères et des procédures de nomination aux postes supérieurs, afin d'inciter les compétences nationales à intégrer la fonction publique et à la rendre, in fine, plus attractive.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

Faire face à cette crise sans précéder, relever les défis qui en découlent requièrent une mobilisation nationale générale et la mutualisation de tous les efforts.

Par conséquent, nous saisissons cet important rendez-vous constitutionnel pour exhorter l'ensemble des institutions et des forces vives de la Nation, et, au premier chef, le Parlement, à se hisser au niveau des défis de la conjoncture actuelle et à répondre ainsi aux attentes des citoyens.

En effet, dans le combat en faveur des intérêts de la patrie et des citoyens, il importe de rappeler

que, comme la responsabilité, le succès doit être partagé ; il est l'affaire de tous, de chacun de nous, ou il n'est pas.

Pour conclure, je suis persuadé qu'ensemble, unis dans le cadre national et solidaires à l'échelle sociale, nous saurons relever ce défi.

«Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh".

(MAP)

Lu dans "Al 3omq Al Maghribi"

## Driss Lachguar Consensus sur des réformes sans précédent

*Le quotient électoral est un détail*

Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Driss Lachguar, a minimisé l'importance du désaccord qui divise, d'une part, la majorité des partis politiques et, d'autre part, le Parti de la justice et du développement (PJD) concernant le quotient électoral. Dans une déclaration au journal «Al Omq Al Maghribi», il a souligné que les négociations actuelles au sujet des élections ont été couronnées par «des réformes profondes qui seront prises en compte, sans aucun doute, dans les lois électorales».

Faisant un rappel historique, il a indiqué que les négociations sur les élections ont permis de parvenir à un consensus sur des réformes politiques majeures et sans précédent. Et d'ajouter: «Les consultations ont réussi et on est parvenu à un consensus sur des réformes profondes qui constituait l'une de nos

revendications avant, pendant et après le gouvernement d'alternance. Des réformes que nous n'étions pas en mesure de réaliser même lorsque nous dirigeons le gouvernement d'alternance».

Mettant en garde contre les tentatives de déprécier les consultations entre les partis concernant les élections et d'entraîner les discussions vers des volets «anecdotiques et des détails», Driss Lachguar estime qu'il y a eu des progrès. Il a cité, à cet égard, le problème de l'abstention des électeurs: «Tout le monde s'accorde à dire que la tenue d'élections la veille du week-end conduit à l'abstention, et tout le monde convient qu'il faut les programmer en milieu de semaine... Il s'agit là d'un acquis pour lequel nous avons milité des années durant». Et d'ajouter: «Tout le monde est également d'accord sur le fait qu'un processus électoral qui s'étale sur plusieurs jours

mènera à l'ennui, et que pour assurer une plus grande participation, il faut l'organiser en une seule journée». Driss Lachguar a indiqué que les dirigeants de la majorité s'accordent sur le fait que «la liste nationale aboutit au désintérêt des électeurs des régions, car elle reste trop liée au centre, c'est pour cela que tout le monde s'accorde sur la nécessité d'adopter des listes régionales».

Pour le leader de l'USFP, le système électoral ne consiste pas à calculer le nombre de sièges, mais «plutôt à lutter contre la corruption et la désaffection des électeurs et contre l'utilisation de l'argent et de la religion», soulignant que «de véritables mesures ont été prises à cet égard avec l'accord de tout le monde» et que tous les partis ont convenu de la nécessité de renforcer la présence des femmes et de réformer le processus électoral. Concernant le désaccord sur le quotient élec-

toral, il s'est interrogé: «N'est-il pas juste de compter le nombre de voix proportionnellement au nombre de sièges? Sommes-nous pour une polarité artificielle ou pour un pluralisme réel?».

Le dirigeant socialiste a expliqué que lors des élections de 1997, son parti avait remporté 7 sièges sur 8 dans la plupart des circonscriptions sur la base du scrutin uninominal, mais «Abderrahmane El Yousoufi avait penché pour le scrutin de liste contre l'avis du congrès du parti, et malgré cela, le parti avait donné son accord dans le but d'atteindre un consensus». «Personne ne peut se dire: je suis le plus grand et les autres sont petits», a-t-il lancé à l'adresse des partis politiques. «Seuls le processus électoral et les urnes vont décider», a-t-il souligné ajoutant que «les règles électorales font l'objet d'un consensus».



## Saad Dine El Otmani : *Le gouvernement privilégie une relation de coopération et de complémentarité avec le Parlement*

Le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani a souligné, jeudi à Rabat, que l'Exécutif a constamment veillé à ce que la relation avec les deux Chambres du Parlement soit basée sur la coopération et la complémentarité.

Le gouvernement veille aussi à faire son devoir en fournissant les données nécessaires et en informant l'institution législative de tout ce dont elle a besoin, notamment à travers les exposés présentés par les ministres au Parlement dans les différentes commissions permanentes, et lors des séances des questions orales, a-t-il affirmé lors de la réunion hebdomadaire du Conseil de gouvernement.

Lors de cette réunion, a-t-il ajouté, Saad Dine El Otmani a souligné que le gouvernement fait son devoir et aide l'institution législative aussi à faire le sien.

Lors d'un point de presse à l'issue de cette réunion, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement Saaid Amzazi, a indiqué que le chef du gouvernement a assuré que l'Exécutif continuera, au cours de la prochaine année législative, de privilégier la même méthodologie de travail, à travers la coopération et la communication.

La réunion hebdomadaire du Conseil de gouvernement a été marquée, selon Saaid Amzazi, par un exposé du ministre d'État chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement sur le bilan de l'action du gouvernement avec le Parlement durant la 4ème année législative de la 10ème législature.

Dans son exposé, il a souligné qu'à travers ses deux Chambres, le Parlement a adopté au titre de cette quatrième année législative 57 projets de loi, alors que le nombre de propositions de loi sur lesquelles le gouvernement a rendu une position juridique de fond a atteint 235 sur un total de 276 propositions de loi en examen au Parlement (85,14%), a fait savoir le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue de ce Conseil.

Dans sa présentation, le ministre a souligné que cette année législative a été marquée par l'adoption de la nouvelle configuration gouvernementale et par la poursuite du renforcement de la coopération constructive avec l'institution parlementaire dans le cadre du plein respect de la séparation des pouvoirs et de sa coordi-

nation étroite et fructueuse, conformément aux Hautes directives Royales.

A cet égard, il a rappelé que SM le Roi Mohammed VI a affirmé dans son discours à l'ouverture de la première session de la 4ème année législative de la 10ème législature que "du fait qu'elle intervient au milieu du mandat parlementaire en cours, cette année législative doit être marquée du sceau de la responsabilité et du sérieux", ajoutant que l'étape, qui s'amorce dès à présent, requiert une implication unanime, fondée sur une confiance redoublée, une volonté ferme d'œuvrer dans un esprit de collaboration et d'unité, une mobilisation vigilante; elle doit aussi se caractériser par le souci de transcender les vaines querelles et d'envoyer toute perte de temps et d'énergie". "Ses chantiers prioritaires sont l'opérationnalisation des réformes, le suivi des décisions, la réalisation des projets. Ils relèvent au premier chef des appareils exécutif et législatif", avait souligné le Souverain.

Soulignant que la 4ème année législative de la dixième législature a été marquée depuis sa deuxième session législative par la conjoncture nationale et internationale particulièrement liée à la pandémie de nouveau coronavirus, Mustapha Ramid a noté que le gouvernement a redoublé d'efforts pour

interagir avec le rôle de contrôle du Parlement, où le gouvernement a répondu à 816 questions orales et 3.617 questions écrites sur un total de 7.668.

Et d'ajouter que le gouvernement a fourni des réponses sur l'issue de 64 engagements pris par ses membres lors des travaux du Parlement, comme il a favorablement accédé à 100 demandes de tenue de commissions permanentes pour examiner les questions d'actualité, tout en interagissant avec les demandes de la Commission de contrôle des finances publiques de la Chambre des représentants en vue de présenter des propositions issues des chefs de certaines institutions et entreprises publiques, en présence des membres du gouvernement concernés, ainsi que de faciliter les missions de reconnaissance temporaires des commissions de contrôle.

Mustapha Ramid a tenu, au terme de son exposé, à assurer de la coopération entre le gouvernement et les deux Chambres du Parlement, conformément aux Hautes directives Royales, le but étant de hisser et améliorer la production législative et l'interaction positive avec les différents mécanismes parlementaires qui contrôlent le travail du gouvernement, de manière à renforcer l'édification constitutionnelle, institutionnelle et démocratique.



# L'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 10 novembre prochain

Le Conseil du gouvernement, réuni jeudi à Rabat, a décidé la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 novembre prochain, et ce dans le cadre des efforts déployés en vue de lutter contre la propagation du Covid-19.

Le Conseil a adopté le projet de décret N°20.631 portant prolongation de la période de validité de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face au Covid-19, a indiqué, Saaid Amzazi, porte-parole du gouvernement, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue de la réunion hebdomadaire du conseil réuni sous la présidence du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

Présenté par le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, ce projet de décret, qui prolonge l'état d'urgence sanitaire du samedi 10 octobre à 18h00 jusqu'au mardi 10 novembre à 18h00, renseigne sur le souci des autorités publiques de garantir l'efficacité et l'efficience des mesures prises contre la propagation du Covid-19, tout en veillant à l'adéquation des dispositions prises au niveau de chaque région, préfecture ou province, avec l'évolution de la situation épidémique, a-t-il expliqué.

En vertu de ce projet de décret, l'autorité gouvernementale chargée de l'Intérieur est habilitée à prendre, à la lumière de la situation épidémique, toutes les mesures adéquates à l'échelle nationale, a ajouté M. Amzazi, faisant savoir que les walis des régions et les gouverneurs des préfectures et des provinces sont en mesure de prendre toutes les mesures exécutives nécessaires au niveau d'une préfec-



ture, province, commune ou plus, et ce pour maintenir l'ordre public sanitaire.

Citant le chef du gouvernement dans une allocution lors de cette réunion, le porte-parole a indiqué que la prolongation de l'état d'urgence sanitaire est dictée par la situation épidémique "inquiétante" non seulement dans le Royaume, mais de par le monde, relevant que l'humanité est toujours aux prises avec cette épidémie et elle est affectée ces dernières semaines par sa propagation rapide. Les informations en provenance de divers pays, en particulier ceux du voisinage, montrent qu'il y a une recrudescence quotidienne des cas. Saad

Dine El Otmani a également mis l'accent sur la nécessité de prendre des mesures collectives de précaution dans toutes les régions où surgissent de grands clusters où l'on enregistre une augmentation selon les critères fixés par les autorités sanitaires et vis-à-vis desquelles des décisions sont prises avec les autorités sécuritaires et territoriales soit en durcissant les mesures ou en interdisant certaines activités au niveau des quartiers, des communes et des villes.

Le gouvernement est conscient que certaines de ces mesures ont un impact direct sur la vie sociale et économique des citoyens, mais ce sont-là des mesures nécessaires

prises même dans les grandes capitales mondiales, d'autant plus qu'il n'y a pas de vaccin direct, a-t-il expliqué, exhortant par la même les citoyens à ne pas lâcher prise face au virus malgré la durée et la difficulté de la situation.

Il est nécessaire de faire preuve d'engagement vis-à-vis de ces mesures pour que l'activité économique et sociale se poursuive, ainsi que l'enseignement.

C'est là où réside la difficulté de la prise de décision dans de telles circonstances et situations, a-t-il noté.

Saad Dine El Otmani a en outre appelé tout un chacun à continuer à faire montre de mobi-

lisation derrière S.M le Roi Mohammed VI pour garantir la "réussite du modèle marocain face à la pandémie", faisant remarquer qu'en dépit de la recrudescence du nombre de cas de contaminations et de décès durant les deux derniers mois, le Maroc enregistre un succès important en matière de lutte contre le nouveau coronavirus, par rapport à d'autres pays de voisinage, notamment.

Avec la mobilisation collective, le succès sera mieux et grand, a-t-il relevé, tout en mettant en avant le leadership de Sa Majesté le Roi et les Hautes orientations Royales qui visent à prémunir le pays contre les répercussions de la pandémie.

## Le groupe des Verts au Parlement européen se félicite de l'intermédiation du Maroc dans le dialogue inter-libyen



Le groupe des Verts au Parlement européen s'est félicité, jeudi, de l'intermédiation du Maroc dans le dialogue inter-libyen.

«Félicitons l'intermédiation du Maroc, partenaire de l'Europe et acteur régional qui démontre ici son envergure diplomatique», a souligné le député européen Mounir Satouri dans un tweet au nom du groupe des Verts au Parlement européen.

«Je salue l'accord auquel sont parvenues la délégation du Haut Conseil d'Etat, et la Chambre des représentants lors du round de

dialogue inter-libyen à Bouznika (2-6 octobre). Cette étape est déterminante», s'est félicité l'eurodéputé français en charge du dossier libyen au sein de son groupe politique.

Il a affirmé que «ces accords sont décisifs pour le choix des titulaires des postes de souveraineté et ce, conformément à l'article 15 de l'accord de Skhirate», exprimant sa disposition avec ses collègues du Parlement européen pour veiller à ce que l'Europe soutienne cette étape déterminante de Bouznika et assume son rôle dans la sortie de crise.

# Mohamed Benabdelkader appelle les notaires à lutter contre les détournements de fonds



Les notaires sont appelés à lutter contre toutes les formes de détournement de fonds, a relevé jeudi à Rabat, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader.

Intervenant lors d'une rencontre organisée à l'initiative du ministère de la Justice en partenariat avec le conseil national de l'ordre des notaires du Maroc, sous le thème "Le rôle du notaire dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme", Mohamed Benabdelkader a affirmé que le métier de notaire veille à consolider les valeurs de sécurité et de stabilité, soulignant que cette profession comporte de nombreux risques, financiers notamment.

Le ministre a souligné que les crimes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme revêtent des caractéristiques particulières, ajoutant que les politiques de lutte et de prévention nécessitent une approche distincte, prenant en compte les aspects juridiques et institutionnels, tout en y intégrant des visions préventives.

En outre, Mohamed Benabdelkader a mis en exergue l'augmentation continue du nombre de notaires, ayant actuellement atteint les 1.848, ainsi que le grand nombre

de transactions et de contrats élaborés (plus de 350.000 par an, selon les statistiques du conseil national de l'Ordre des notaires du Maroc).

Le responsable gouvernemental a considéré la profession de notariat en tant que pilier assurant la stabilité des transactions et encourageant l'investissement et le développement économique et social, mettant en relief le rôle du métier pour garantir des preuves judiciaires et assurer une sécurité contractuelle.

A cet effet, il a appelé à la mobilisation des efforts de toutes les professions, financières et non financières, notamment à travers la mise en œuvre des obligations légalement imposées aux différents métiers juridiques et judiciaires conformément à la loi n°13.10, modifiant et complétant certaines dispositions du Code pénal, du Code de procédure pénale et de la loi n°43.05 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

Pour sa part, le président de l'Unité de traitement du renseignement financier, Jawhar Nfissi, a affirmé que la profession de notaire occupe une position distinguée au sein des professions juridiques du Royaume, notamment en raison de son rôle

central dans la sécurité contractuelle des citoyens, la protection des positions juridiques, le respect des engagements des personnes et sa contribution au développement économique.

Il a souligné que le notaire est plus que jamais amené à s'engager activement dans le système de lutte contre le blanchiment de capitaux, à travers l'application des mesures préventives conformément aux dispositions de la loi n°13.10, modifiant et complétant certaines dispositions du Code pénal, du Code de procédure pénale et de la loi n°43.05 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

De son côté le président du Conseil national des notaires du Maroc, Abdellatif Yagou, a mis en avant l'importance qu'accorde le conseil aux crimes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, soulignant l'implication de la profession de notaire dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Il a souligné que ce sujet a fait l'objet de nombreuses réunions d'envergure, notamment la réunion internationale organisée par le Conseil national des notaires du Maroc en 2014, conclue par diverses recommandations particulièrement pertinentes.

## Brèves

### Migrants

Des gardes-côtes de la Marine Royale ont intercepté depuis mardi en mer Méditerranée 231 migrants subsahariens tentant de rejoindre l'Europe à bord d'embarcations de fortune, a rapporté jeudi l'agence de presse MAP.

Ils ont été acheminés sains et saufs vers les différents ports du Nord du Royaume, après avoir reçu les soins nécessaires à bord des patrouilleurs de la marine, selon la même source.

### Education

Le Comité de pilotage stratégique chargé de la mise en œuvre de la loi-cadre 51.17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique a tenu sa première réunion mercredi à Rabat.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la note ministérielle relative à la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre du 18 septembre 2020, en tant que cadre contractuel visant à donner corps aux objectifs stratégiques de la réforme du système éducatif national, parallèlement à la réforme financière encadrée par la loi organique 130.13 sur la loi de Finances.

### Ecosoc

L'Association Aicha pour le développement de proximité et l'environnement, basée à l'Oasis de Oumfiss relavant de la commune Laqsabi (province de Guelmim), a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc).

Ce statut permettra à l'association de faire des plaidoiries auprès des organes des Nations unies, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat et de tisser des partenariats internationaux dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre les effets de la sécheresse.





## Grande inquiétude en Europe

**L'**inquiétude est vive en Europe où la propagation du coronavirus repart de plus belle, l'Allemagne redoutant même qu'elle ne devienne "incontrôlée" tandis qu'à Madrid, une des capitales les plus touchées du continent, le gouvernement espagnol envisage d'instaurer l'état d'urgence vendredi.

De l'autre côté de l'Atlantique, aux Etats-Unis, en pleine lutte politique à l'approche de la présidentielle du 3 novembre, Donald Trump voit désormais de "fortes chances" de trouver un accord avec les démocrates sur un plan devant permettre à l'économie de faire face aux dégâts causés par la pandémie. Le président américain, contaminé par le virus, devrait pouvoir reprendre ses activités publiques samedi, selon le médecin de la Maison Blanche. Il "a globalement extrêmement bien réagi au traitement", et "depuis qu'il est rentré chez lui, ses examens médicaux sont restés stables et n'affichent aucune indication selon laquelle la maladie progresserait", a affirmé le Dr Sean Conley.

En Europe, où plus de sept millions de cas de Covid-19 ont au total été signalés, la situation ne cesse d'empirer. Ainsi, en Allemagne, "le nombre des infections augmente, particulièrement aujourd'hui, dans une ampleur préoccupante", a alerté jeudi le ministre de la Santé Jens Spahn. Pour la première fois depuis début avril, plus de 4.000 nouveaux cas quotidiens y avaient été recensés la veille, le record en 24 heures, 6.294, datant du 28 mars. Les vacances d'automne devant commencer dans une grande partie de ce pays, le gouvernement a appelé à limiter les voyages et les régions se sont accordées sur une interdiction de séjour dans les hôtels ou appartements touristiques pour des personnes en provenance de zones à risque nationales. A Berlin, la plupart des magasins ainsi que tous les restaurants et bars devront fermer de 23 heures à 6 heures à partir de samedi et au moins jusqu'au 31 octobre.

En France, quatre villes de l'est et du nord (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Lille) passeront le même jour en zone d'alerte maximale, a annoncé jeudi le ministre français de la Santé Olivier Véran. Au total, plus de 18.000 nouveaux cas de contamination par le coronavirus ont été détectés en 24 heures en France, un record depuis l'utilisation de tests à grande



échelle, selon des chiffres officiels communiqués jeudi soir. Dans la région parisienne, l'agence régionale de santé (ARS) a demandé aux hôpitaux et aux cliniques de "mobiliser toutes leurs ressources" en prévision d'un "afflux important" de malades du Covid-19 dans les prochaines semaines.

En Belgique, les cafés et bars ont fermé jeudi matin dans l'ensemble de la région de Bruxelles. Dans tout le pays, ils devront fermer au plus tard à 23h à partir de samedi soir. En Pologne, le gouvernement a annoncé qu'il rendrait le port du masque de protection obligatoire dans tout l'espace public.

En Italie, où une mesure similaire sur le masque a été prise la veille et où l'état d'urgence a été prolongé jusqu'au 31 janvier, les récalcitrants s'exposent à une amende qui pourra atteindre les 1.000 euros.

En Autriche voisine, le gouvernement n'a

pas totalement exclu un deuxième confinement après un nombre record de nouveaux cas de contamination en 24 heures.

Quant à l'Espagne, où les habitants de la capitale et de ses environs ne peuvent plus depuis vendredi soir sortir de leur ville que pour des raisons de première nécessité, elle a connu un véritable coup de tonnerre, le Tribunal supérieur de justice de Madrid ayant rejeté jeudi ce bouclage partiel car il ne respecte pas les "droits" et les "libertés fondamentales". Le gouvernement espagnol n'a pas exclu de décréter l'état d'urgence dans la capitale.

Face à la propagation du virus, la Commission européenne a annoncé jeudi avoir conclu un accord avec le groupe pharmaceutique américain Gilead pour la fourniture de 500.000 doses de Remdesivir, un antiviral autorisé dans l'UE pour traiter les malades du Covid-19.

Tous les pays de l'UE, les pays membres

de l'Espace économique européen, le Royaume-Uni et six pays candidats (Albanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Kosovo et Bosnie-Herzégovine) pourront bénéficier de ces achats.

En Russie, la pandémie a également continué à progresser jeudi avec plus de 11.400 nouvelles contaminations, tout proche du record de 11.656 cas enregistré le 11 mai, quand un confinement strict y était imposé.

Bonne nouvelle, en revanche, au Sénégal où Gorée, l'île symbole de la traite négrière au large de Dakar, une destination prisée des touristes, rouvrira samedi aux visiteurs après des mois de fermeture.

Dans le monde, la pandémie a fait au moins 1.057.084 morts depuis fin décembre, les Etats-Unis étant le pays le plus endeuillé avec 212.632 décès, devant le Brésil qui s'approche des 150.000 morts.

## La Chine adhère à l'accord garantissant des vaccins aux pays pauvres



**L**a Chine a annoncé vendredi avoir adhéré au mécanisme international de fourniture de vaccins anti-Covid-19 aux pays en développement, une initiative lancée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

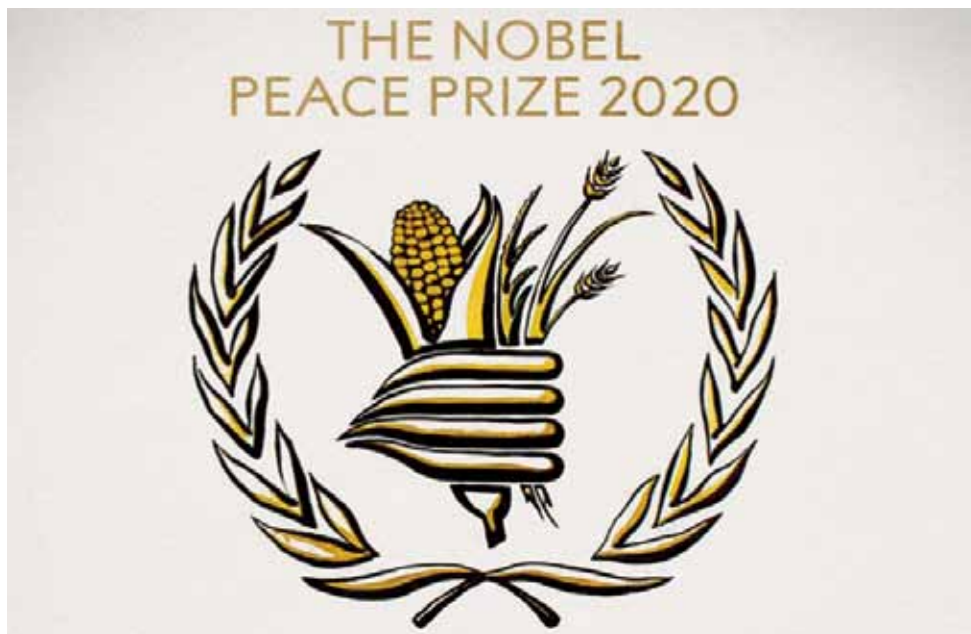
Le géant asiatique, où le nouveau coronavirus a fait son apparition à la fin de l'an dernier, est à la pointe de la recherche sur les vaccins, avec 11 projets en phase d'essais cliniques, sur une soixantaine en cours dans le monde. Le président Xi Jinping a promis en mai que tout vaccin produit dans son pays serait "un bien public mondial". En attendant, le ministère chinois des Affaires étrangères a annoncé dans un communiqué que le pays avait adhéré au dispositif onusien d'accès mondial au vaccin contre le Covid-19, baptisé Covax (Covid-19 Vaccine Global Access; accès mondial au vaccin contre le Covid-19).

Cette initiative, qui vise à garantir un accès aux vaccins à 92 pays pauvres, a été confiée par l'OMS au Gavi, l'Alliance pour les vaccins fondée en 2000. Pékin n'a pas précisé combien il prévoyait de verser au fonds Covax, qui attend des contributions initiales de 2 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année.

Sur son site Internet, le Gavi a précisé jeudi avoir reçu une promesse de don de 130 millions de dollars du Japon, portant le total à 1,8 milliard de la part d'une vingtaine de pays. Ni les Etats-Unis ni la France ne figurent sur la liste.

Pékin a été critiqué pour sa réponse initiale à l'épidémie. Le régime communiste est cependant parvenu ces derniers mois à quasiment éradiquer le virus, avec un bilan officiel qui s'est arrêté en mai à 4.634 morts, alors que la pandémie a tué plus d'un million de personnes à la surface du globe.

# Le Nobel de la paix au Programme alimentaire mondial des Nations unies



Le Nobel de la paix a récompensé vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, qui a annoncé le comité Nobel norvégien, faisant valoir que le besoin de solutions multilatérales était "plus visible que jamais". Le PAM est récompensé pour "ses efforts de lutte contre la faim, pour sa contribution à l'amélioration des conditions de paix dans les zones touchées par les conflits et pour avoir joué un rôle moteur dans les efforts visant à empêcher l'utilisation de la faim comme arme de guerre", a déclaré la présidente du comité Nobel, Berit Reiss-Andersen. C'est le douzième prix Nobel de la paix attribué à une organisation ou une personnalité de l'ONU ou liée aux Nations unies.

Fondé en 1961 avec son siège à Rome et financé intégralement par des contributions volontaires, l'organisme onusien dit avoir distribué 15 milliards de rations et assisté 97 millions de personnes dans 88 pays l'an dernier.

Un chiffre vertigineux mais qui ne représente qu'une fraction du besoin total.

Opérant aussi bien par hélicoptère qu'à dos d'éléphant ou de chameau, le PAM se présente comme "la plus grande organisation humanitaire", une nécessité puisque, selon ses estimations, 690 millions de personnes - une sur 11 - souffraient de sous-alimentation chronique en 2019. Et sans doute davantage cette année à cause de la pandémie.

Cette année, 318 candidatures étaient en

vises, dont 211 individus et 107 organisations. Une liste pléthorique mais dont la composition reste toujours secrète.

Le prix - une médaille d'or, un diplôme et une somme de 10 millions de couronnes suédoises (près de 950.000 euros) - doit être physiquement remis le 10 décembre à Oslo si les conditions sanitaires le permettent ou, dans le cas contraire, à distance via des moyens numériques.

L'an dernier, le Nobel était allé au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, couronné pour le rapprochement qu'il a initié avec l'ancien frère ennemi, l'Erythrée, mais aujourd'hui confronté à des violences interethniques et des manifestations antigouvernementales, durement réprimées.

## La Russie bat son record avec 12.126 nouveaux cas quotidiens

La Russie a enregistré vendredi 12.126 nouveaux cas quotidiens de coronavirus, dépassant le pic du mois de mai alors que les autorités disent toujours ne pas prévoir dans l'immédiat de mesures de confinement majeures.

Selon les chiffres officiels, 12.126 contaminations ont été enregistrées au cours des dernières 24 heures alors que le précédent record était de 11.656 au mois de mai. Le nombre de décès durant les dernières 24 heures était lui de 201, pour un total de 22.257 morts du coronavirus dans le pays.

Le total de contaminés enregistrés à ce jour est lui de 1.272.238.

La Russie connaît une forte hausse du nombre de cas de coronavirus depuis début septembre mais les autorités russes semblent vouloir éviter des mesures restrictives d'ampleur, jugeant le système de santé en capacité d'assurer l'accueil des malades et les stocks de moyens de protection et de médicaments suffisants.

Mardi, le président Vladimir Poutine a estimé que la menace du coronavirus n'avait pas disparu, mais que le pays était "prêt pour tout développement".

Néanmoins, la ville de Moscou a ordonné aux entreprises de placer en télétravail au moins 30% de leur personnel jusqu'au 28 octobre, tandis que les vacances scolaires en cours ont été portées d'une à deux semaines. La mairie recommande aussi aux populations à risque de ne pas sortir de chez elles.

## Près de 3 millions de migrants bloqués par le Covid-19



Au moins 2,75 millions de migrants étaient empêchés de rentrer chez eux cet été par les restrictions imposées pour combattre la pandémie de Covid-19, affirme l'ONU, appelant d'urgence à la coopération internationale pour trouver des solutions à cette

crise. "L'ampleur et la mise en œuvre de dizaines de milliers de mesures de restrictions au déplacement y compris les fermetures de frontières et les mesures de confinement liées au Covid-19, exigent que les États collaborent avec leurs voisins et les pays d'origine des migrants pour

répondre à leurs besoins", a souligné le directeur général de l'Office international des migrations, Antonio Vitorino, dont l'organisation publie ce premier état des lieux détaillé sur le sujet.

Pour les besoins de l'enquête, l'OIM définit les migrants dans ce cas précis comme des gens empêchés de rentrer dans le pays où ils résident habituellement. Le décompte a été arrêté au 13 juillet, sur la base de données collectées dans 101 pays mais l'organisation souligne que le chiffre "sous-estime très largement le nombre de migrants réellement bloqués ou touchés par le Covid-19".

M. Vitorino en est convaincu: "Les migrants peuvent être renvoyés chez eux de manière sûre et digne en dépit des contraintes imposées par le Covid-19". "Là où les gouvernements ont agi, des dizaines de milliers de migrants ont été en mesure de rentrer chez eux en prenant en compte les défis sanitaires que pose la pandémie", a-t-il souligné.

"Des couloirs pour des travailleurs ont été réouverts pour raviver les économies aussi bien dans les pays de départ que d'arrivée et ainsi amortir l'impact économique de la pandémie",

a souligné le patron de l'OIM, ajoutant qu'il fallait maintenant étendre plus largement ces pratiques vertueuses.

Le recensement de l'organisation a pris en compte aussi bien des travailleurs saisonniers, que des résidents temporaires, des étudiants internationaux ou encore des migrants se déplaçant pour recevoir des traitements médicaux par exemple. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord comptent le plus grand nombre de cas, selon ce recensement avec 1,26 million de personnes, suivis par l'Asie-Pacifique (977.000), l'Europe (203.000) et 111.000 en Amérique du Nord et centrale et les Caraïbes.

L'OIM a indiqué avoir eu des demandes d'assistance pour 115.000 migrants bloqués qui souhaitent rentrer volontairement mais il n'a pu en aider que 15.000 parmi les plus vulnérables ces derniers mois.

Le fait de se retrouver bloqués expose ces migrants à toute sorte de dangers, sanitaires et sécuritaires.

L'OIM a aussi soulevé le problème particulier de quelque 400.000 marins bloqués en mer et qui pour certains sont à bord depuis 17 mois.



# Brésil-USA : Turbulences en vue en cas de victoire de Biden

Les relations diplomatiques entre le Brésil et les États-Unis risquent de devenir mouvementées en cas de victoire de Joe Biden à la présidentielle américaine, le président d'extrême droite Jair Bolsonaro étant un fervent admirateur de son adversaire Donald Trump.

Surnommé le "Trump tropical", Bolsonaro est sorti de ses gonds la semaine dernière, quand le candidat démocrate a menacé son pays de sanctions économiques à cause de la déforestation en Amazonie. Le dirigeant brésilien a jugé "désastreux" ses propos qui menacent selon lui "les relations cordiales" entre les deux pays. Il s'était pourtant montré disposé auparavant à adopter une attitude "pragmatique" en cas de victoire de M. Biden.

Dès son arrivée au pouvoir, en janvier 2019, Jair Bolsonaro a rompu la tradition brésilienne de multilatéralisme pour nouer des liens de plus en plus étroits avec l'administration Trump. Et quand le président républicain a été contaminé par le Covid-19, son homologue brésilien a souhaité qu'il soit "vite rétabli" pour que sa "campagne de réélection ne soit pas affectée". "Vous vaincrez et vous serez plus fort, pour le bien des États-Unis et du monde", a-t-il ajouté.

Son fils Eduardo Bolsonaro avait été, quant à lui, fortement critiqué par des démocrates américains après avoir partagé en juillet sur Twitter une vidéo pro-Trump.

Fin septembre, l'ambassadeur brésilien à Washington, Nestor Foster, a admis qu'une victoire de Joe Biden engendrerait "une redéfinition" des priorités de la diplomatie américaine. Mais il a assuré que le Brésil saurait gérer ce virage "avec un certain pragmatisme". "Nous sommes ouverts au dialogue, j'ai eu beaucoup de contacts avec des personnalités du Parti démocrate et nous y avons de bons amis", a affirmé l'ambassadeur dans un entretien au quotidien économique Valor.

Les détracteurs du président Bolsonaro estiment que ce dernier agit en vassal de



Trump, avec un soutien indéfectible sans vraie contrepartie. Ils pointent notamment les tergiversations de Washington dans le processus d'adhésion du pays sud-américain à l'OCDE.

Pour Matias Spektor, professeur de relations internationales à la Fondation Getulio Vargas (FGV), une victoire de Joe Biden lors du scrutin du 3 novembre sonnerait le glas du "tapis rouge pour Bolsonaro à la Maison Blanche". "Le Brésil aurait plus de mal à faire du commerce avec les États-Unis", son deuxième partenaire commercial, poursuit ce spécialiste. "Cela réduirait la marge de manœuvre de Bolsonaro, en ce qui concerne l'environnement, mais aussi les droits de l'Homme", ajoute-t-il.

Cela ne signifie pas forcément que les re-

lations entre les deux pays vont fortement se détériorer, les États-Unis ayant besoin de conserver un allié puissant dans la guerre commerciale contre la Chine. Et le Brésil exporte massivement son soja, sa viande et son minerai de fer vers le géant asiatique, qui est son premier partenaire commercial.

L'enjeu est d'autant plus considérable que le gouvernement brésilien doit organiser au premier semestre 2021 les appels d'offres pour le réseau 5G, avec le groupe chinois Huawei et les européens Ericsson et Nokia sur les rangs. L'ambassadeur des États-Unis à Brasilia, Todd Chapman, a déjà averti que le Brésil pourrait subir des "conséquences" s'il choisissait Huawei. "Biden et les démocrates critiquent le fort lobbying de Trump sur la 5G, mais ne sont pas contre une dé-

pendance moins importante (du Brésil) vis-à-vis de la Chine", explique à l'AFP Jonathan Wood, analyste du cabinet Control Risks. "C'est probable qu'une administration Biden conserve des idées de l'ère Trump, comme celle de faire du Brésil un allié préférentiel et stratégique en Amérique du Sud, y compris pour ce qui est de la concurrence avec la Chine", estime-t-il.

Pour Matias Spektor, le Brésil est le seul pays sud-américain où les États-Unis ont une "opportunité réelle" de freiner l'influence de Pékin. "Même si l'image de Bolsonaro est négative en termes d'environnement et de droits de l'Homme, il y aura toujours des gens à Washington pour dire que le Brésil est le pays où on peut agir face à la Chine", conclut-il.

## Saad Hariri, candidat pour former un nouveau gouvernement libanais



L'ancien Premier ministre libanais Saad Hariri a annoncé jeudi qu'il était candidat pour diriger un nouveau gouvernement, dont la mission sera d'endiguer l'effondrement économique du pays après l'énorme explosion qui a détruit le port de

Beyrouth.

Le président français Emmanuel Macron avait appelé le mois dernier la classe politique libanaise à mettre rapidement en place un nouveau gouvernement, première étape nécessaire pour permettre une sortie de crise,

mais jusqu'ici les efforts entrepris n'ont pas abouti. "Je suis clairement candidat" à la formation d'un nouveau gouvernement, a déclaré M. Hariri lors d'une interview accordée à la télévision libanaise MTV, "je ne fermerai pas la porte au seul espoir qu'il reste pour le Liban de se redresser".

Le pays est confronté à sa pire crise économique depuis des décennies et ne s'est pas encore remis de l'impressionnante explosion qui a dévasté le port de Beyrouth le 4 août dernier, entraînant la mort de plus de 200 personnes, des milliers de blessés et d'énormes dégâts dans la capitale.

Le président Michel Aoun doit consulter dans une semaine le Parlement avant de nommer le nouveau chef du gouvernement. M. Hariri s'est de son côté dit prêt à entamer les discussions avec les différentes formations politiques dès la semaine prochaine, "si toutes sont toujours d'accord sur le programme" discuté avec M. Macron.

L'ancien Premier ministre avait été poussé à la démission à l'automne dernier par d'importantes manifestations demandant un pro-

fond renouvellement de la classe politique nationale, accusée d'être incompétente et corrompue. Le gouvernement qui avait pris la suite, dirigé par Hassan Diab, avait démissionné après l'explosion. Son successeur, Mustapha Adib, a également renoncé le mois dernier, quelques semaines seulement après sa désignation, confronté aux blocages des deux principaux partis chiites, le Hezbollah et Amal, dans ses tentatives de formation d'un nouveau gouvernement.

Dans le Liban multi-confessionnel à l'équilibre politique délicat, la formation d'un nouveau gouvernement peut prendre plusieurs mois de négociations. Mais selon M. Hariri, l'ensemble de la classe politique s'est entendue avec M. Macron, qui s'est rendu à deux reprises à Beyrouth depuis l'explosion, afin de mettre de côté leurs différends durant six mois et sauver le pays d'une catastrophe. "Chacun peut créer des problèmes lors de la formation du gouvernement mais si les partis veulent réellement stopper l'effondrement et reconstruire Beyrouth, ils doivent suivre l'initiative française", a estimé Saad Hariri.

Abderrazak El Hiri, enseignant-chercheur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès

## *La dernière levée du Trésor à l'international a été réalisée en vue de rembourser une dette extérieure venue à échéance*

# Entretien

*L'enseignant-chercheur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Fès, Abderrazak El Hiri, décrypte dans un entretien accordé à la MAP, l'émission par le Maroc d'un emprunt obligataire d'un milliard d'euros sur le marché financier international.*



**Quel regard portez-vous sur la récente sortie du Trésor à l'international ?**

La pandémie du nouveau coronavirus a produit des effets néfastes aussi bien sur le plan économique et financier que sur le plan social. Avec le jeu des stabilisateurs automatiques, la baisse des ressources financières publiques qui en a découlé, couplée d'une augmentation des dépenses publiques, a occasionné un creusement du déficit budgétaire.

Face à cette situation, une loi relative au dépassement du plafond des emprunts extérieurs a été adoptée et une loi de finances rectificative a été mise sur pied. Selon les données de cette dernière, non seulement le solde ordinaire sera négatif mais aussi le déficit budgétaire global dépassera les 119 milliards de dirhams (MMDH).

La crise sanitaire a également impacté négativement les réserves de changes, réserves cruciales aussi bien pour appuyer la confiance dont jouit le Maroc auprès des opérateurs internationaux que pour le financement de ses opérations économiques avec le reste du monde.

Dans un contexte économique et financier à la fois difficile et incertain, et étant donné que l'endettement intérieur a atteint des niveaux élevés, les pouvoirs publics ont été obligés de faire appel à l'endettement extérieur dont notamment l'emprunt obligataire émis sur le marché financier international (MFI) le 24 septembre 2020 d'une valeur d'un milliard d'euros (1 Md€) en deux tranches de 500 millions d'euros (M€) chacune et sur deux maturités de 5,5 ans et 10 ans. Il est à noter que cette levée du Trésor à l'international a été réalisée en vue de rembourser une dette extérieure venue à échéance en octobre 2020.

**Quel est l'impact de ce mode de financement sur les finances publiques marocaines ?**

Ce recours massif aux financements extérieurs depuis le déclenchement de la crise sanitaire aura pour conséquence de faire grimper aussi bien l'endettement total du Trésor (estimé à près de 76% du PIB en 2020) que l'endettement extérieur du Trésor (évalué à 19% du PIB en 2020 contre 14% du PIB en 2019).

A moyen terme, ces financements

extérieurs, qu'ils soient opérés sur le MFI ou qu'ils prennent la forme d'emprunts bilatéraux ou multilatéraux, feront sans aucun doute augmenter les dépenses publiques relatives à la dette extérieure.

Ces financements permettront de couvrir le déficit budgétaire (principal instrument d'intervention publique) et de maintenir voire de renforcer les dépenses d'investissement public nécessaire à la promotion de la croissance économique.

Cependant, le remboursement de cette dette extérieure requiert sans aucun doute une efficacité de la dépense publique et une création d'une forte valeur ajoutée pouvant générer les ressources nécessaires pour honorer les engagements extérieurs du Maroc.

Il est à noter que la faible croissance économique déjà constatée avant la crise sanitaire et la croissance négative prévue (d'environ 5,8%) sont de nature à aggraver la situation des finances publiques d'autant plus que l'élasticité des recettes fiscales par rapport au PIB reste relativement faible.

**Comment cet endettement ex-**

**térieur pourrait être profitable à l'économie réelle ?**

D'un côté, et dans cette situation, il faut doubler les efforts pour se conformer et le plus rapidement possible aux principes de bonne gouvernance en matière de finances publiques.

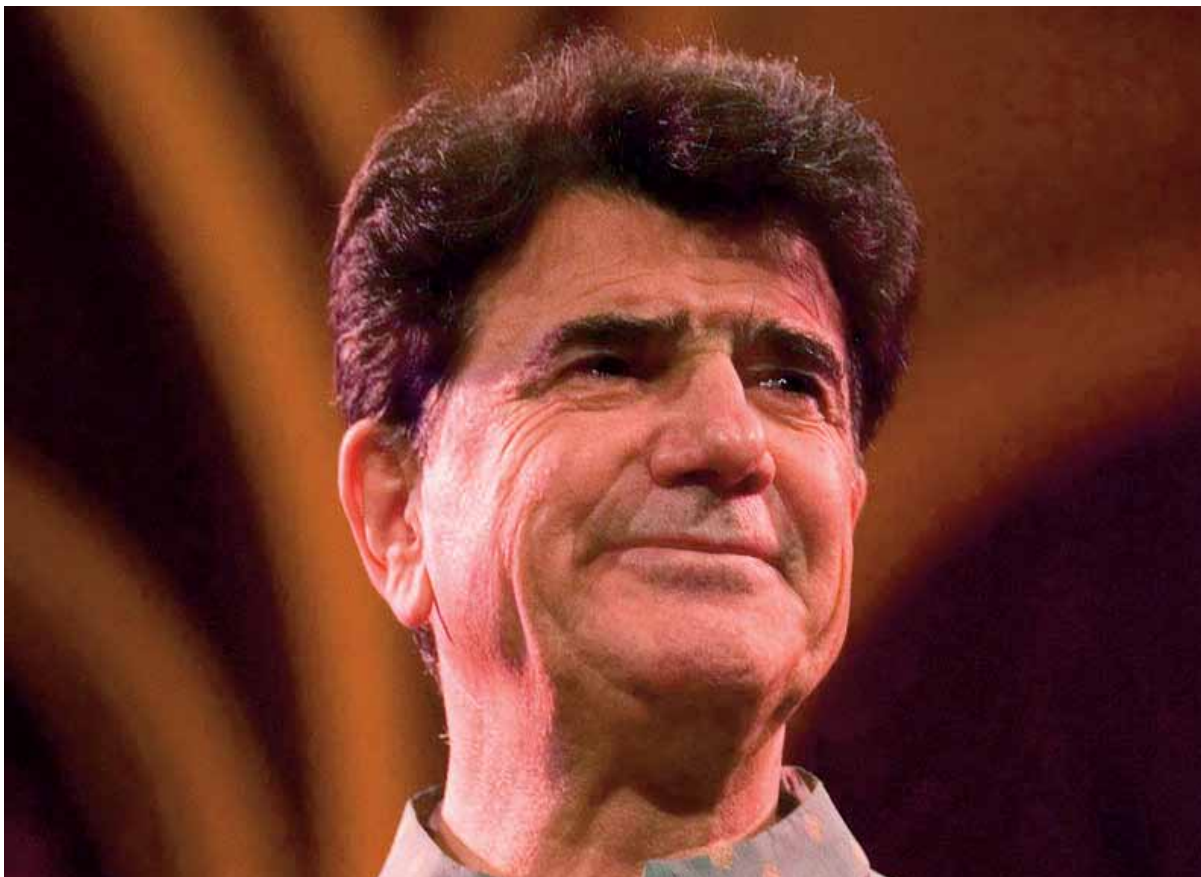
Les ressources collectées sur financement extérieur doivent être utilisées rationnellement afin de produire les effets escomptés en matière de promotion de la croissance économique, seule voie pour pouvoir rembourser à terme la dette, pour réduire le ratio de l'endettement public et du trésor et pour alléger la charge en dette pour les générations futures. De l'autre, la soutenabilité de la dette extérieure requiert des mesures visant l'amélioration du positionnement mondial du Maroc et le renforcement de son attractivité.

Ce n'est qu'à travers ces mesures qu'il est possible d'augmenter les flux des IDE et des exportations marocaines, de créer les conditions propices au développement des entreprises et de renforcer la création de valeur.



# Shajarian, monument de la musique iranienne et poil à gratter des autorités

## Portrait



**C**hanteur, instrumentiste et compositeur engagé, Mohammad-Réza Shajarian, mort jeudi à l'âge de 80 ans, a incarné plus que tout autre pendant un demi-siècle la musique traditionnelle et classique iranienne à l'étranger comme en Iran.

Véritable monument national dans son pays, Shajarian a néanmoins entretenu des relations difficiles avec les autorités de Téhéran tout au long de sa longue carrière, d'abord sous le règne du Chah puis avec la République islamique.

L'"ostad" ("maître" en persan), qui luttait depuis plusieurs années contre un cancer, s'est éteint à l'hôpital, a annoncé son fils, Homayoun Shajarian, chanteur très célèbre ayant enregistré plusieurs disques à succès avec son père.

Mohammad-Réza Shajarian était persona non grata sur les ondes de la radio-télévision d'Etat (IRIB) depuis 2009 mais cela n'a pas empêché sa musique et sa voix de ténor de continuer d'irriguer la société iranienne.

Né le 23 septembre 1940 dans une famille religieuse traditionnelle de Machhad, ville sainte chiite et cité historique du Nord-Est de l'Iran, le jeune Mohammed-Réza est initié dès l'âge de cinq ans à la psalmodie du livre saint de l'islam par son père, récitant du

Coran.

A 12 ans, il commence son initiation -- en cachette de son géniteur -- au santour, cithare de table à cordes frappées, et au "radif", le répertoire traditionnel très codifié à la base de la musique profane persane que tout artiste doit maîtriser parfaitement avant de pourvoir se livrer à l'improvisation, autre caractéristique de la musique classique iranienne.

Suivant la voie paternelle, Shajarian se produit d'abord comme récitant du Coran. En 1959, il débute à la radio, où sa voix d'or assoit rapidement sa renommée.

Près de vingt ans plus tard, il démissionne avec fracas de la radio-télévision iranienne, quelques jours après le "vendredi noir" (8 septembre 1978) en dénonçant le massacre de manifestants commis ce jour-là par le régime du Chah.

Après la victoire, l'année suivante, de la révolution khomeyniste, il reprochera aux autorités de vouloir se servir de lui comme d'un "musicien docile", afin de faire croire qu'elles "ne sont pas complètement opposées à la musique".

D'une manière générale, il se montre très critique d'une République islamique qu'il accuse d'être opposée "à l'idée même de l'identité persane des Iraniens" et de vouloir leur imposer une "identité musulmane".

En 1997, dans une lettre ouverte au vitriol, il s'en prend à la radio-TV d'Etat (IRIB), qu'il accuse d'utiliser ses oeuvres sans son autorisation, de les censurer, et plus généralement d'"ignorer les valeurs morales". Le maître leur interdit de diffuser sa voix, à l'exception de deux morceaux, "Monajat" et "Rabbana", psaumes tirés du Coran, dont il autorise l'utilisation uniquement pendant le ramadan.

Peine perdue. L'audiovisuel d'Etat passe outre ses volontés.

En 2009, en pleine répression de la contestation du Mouvement vert contre la réélection du président populiste et ultraconservateur, Mahmoud Ahmadinejad, il est exaspéré par l'utilisation faite par la radio d'une de ses chansons créées naguère contre le Chah.

Il intime de nouveau l'ordre que cesse l'utilisation de ses oeuvres sur les médias d'Etat, affirmant que ses chants "sont et resteront toujours la voix des brindilles et fétus".

Une réponse directe à M. Ahmadinejad qui avait usé de cette métaphore pour qualifier dédaigneusement les contestataires.

Shajarian dégage aussi "Zaban-e Atache" ("Langage du feu"), chant où il lance un "Laisse ton fusil à terre mon frère", compris immédiatement comme un message aux forces parami-

litaires qui tirent sur les manifestants.

L'artiste assure alors que ses chansons ont toujours un rapport avec la situation politique et sociale du pays, même lorsqu'il chante les poèmes lyriques de Hafez ou Rumi.

S'il n'est pas arrêté, l'IRIB commence à appliquer une interdiction stricte de la diffusion de ses oeuvres et il ne peut plus se produire dans son pays.

Habitué des tournées internationales, il continue de chanter et jouer à l'étranger, aux Etats-Unis, notamment, où vit sa fille Mojgan, chanteuse incapable de monter sur scène dans une République islamique qui interdit le chant féminin en solo.

Elu en 2013, le président iranien, Hassan Rohani, qui avait déclaré à plusieurs reprises pendant la campagne électorale, "adorer la voix" de Shajarian, n'est pas parvenu à obtenir la levée de la censure contre "Rabbana", chanson pourtant indissociable du ramadan pour une grande partie de la population.

Peu porté sur le métissage musical, le maître laisse à côté de son imposante discographie le résultat de ses projets de lutherie expérimentale: un certain nombre de vièles inspirées d'instruments anciens, apprivoisées par plusieurs musiciens qui l'ont accompagné sur scène.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MOUVEMENT	CONTRE-COUP	CHASSEUR	OISEAU ROYAL	BALADE	PRONOM PERSONNEL	BOURLINGUEUR	CITRON	POIGNANTE	REFUS CATÉGORIQUE
EN PÉRIL				SONGE QUARTIER DE REIMS				EN JUIN	
FAÏTE AÉRO-MOTEUR					IMMOBILE			ANNONCE UNE SUITE LIÉS	
GRAND ARBRE EN TROP				MAZOUT	EN RÉMISSION	CLOS	ULTRA VIOLET		RÈGLE PLATE
		RASSEMBLE	BRIN DE PAILLE				TRANCHÉ		
POSSESSIF			QUARTIER DE CAEN		EN PRIVÉ VAGUE		NAZI		ENJOÛÉS
ZIGZAGUE AMAS							PANIER À FOND FLAT	ARGENT GRISON	
EN BOIS AGACÉE			ACIDE NUCLÉIQUE EN AVAL				TOUT CONTRE		
							VENUES AU MONDE		

Solution mots flechés d'hier

BOUCHE	E	CE	SÛTE	C	PLISSON	SONNE	D	PRÉPARÉ	B	WAVITE
UNIFORME	M	A	C	H	I	N	A	T	I	O
SANTONNE	B	O	U	I	B	O	U	I	O	A
MOULIN	O	C	A	S	T	E	R	B	A	M
	T	U	M	U	L	T	U	E	U	X
LAISSE PRESSE	T	O	L	E	R	E	R	O	N	D
PRE-POSTION	E	N	R	A	C	N	I	E		
PROFANE DE CHARGÉ	I	O	N	C	A	R	T	E	L	S
	A	L	T	E	R	A	U	I	S	
BATA PLISSÉE POUR L'OPÉRA	L	O	T	I	S	S	E	M	E	N
MCC	A	N	F	S	L	O	G	E	E	
OTILLON	G	I	C	L	E	R	S	N	E	O
EN PANNÉE	E	E	R	G	S	E	N	O		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouiyou  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61 94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Fondamentaliste
- 2- Chef de commune - Longueur jaune
- 3- Vêtu - Thymus - Pépin
- 4- Pingres - Période
- 5- Maux de sphincter
- 6- Indiens - Caverne
- 7- Ile de France - Râpé - Une des Cyclades
- 8- Compromis
- 9- Pesai l'emballage - Somptuosité
- 10- Très fatiguée

**VERTICALEMENT**

- 1- Quand on garde trop longtemps l'enfant en soi
- 2- Ingénuité - Argon
- 3- Infusion - Vieille colère
- 4- Erbium - Ecourtai
- 5- tenus - Demi d'atomiste
- 6- Patriarce
- 7- Les absents - Personnel - Terre en mer
- 8- Affirmatif - Brique
- 9- Indéfini - Couleur
- 10- Lentille bâtarde - Réfléchies

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	O	U	R	R	I	C	I	E	R
2	A	P	R	E		N	O		S	I
3	R	I	G	I	D	I	T	E		D
4	R	U	E		E	T	E	U	L	E
5	A	M	N	E	S	I	E		A	S
6	T		T	R	I	A		A	N	
7	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E
8	I	T		E	T	I	R	E	E	S
9	C	A	S		A	O		E	U	T
10	E	L	I	M	I	N	E		R	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

1	8			5		9		
					4	5		
4	5		2	7	1			
		2	5		7	3		
5		1	9	3				6
	3	9		7	8			
	6	7	3		5	2		
7	4							
8		5			6	4		

**Moyen**

					9			2
1	5	2		8				
3				2		8		5
					3	4	8	
	3		8		1		2	
	8	5	2					
8	1		6					3
			1		2	4	6	
7		4						

**Difficile**

4			2					7
9				3				
8	7			5		6	3	
3					6			
	9	2		7	1			
	5						4	
6	5		7		3	1		
			4			2		
9			1		4			

**Expert**

7			3			2		
			1	2		5	3	
	5							1
	1	5					6	
			6		4			
	8					9	4	
1							7	
5	4		3	9				
2			5					6

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

4	3	6	9	7	5	8	1	2
5	8	7	1	2	6	3	4	9
2	9	1	8	4	3	7	6	5
3	7	4	6	9	2	5	8	1
1	6	9	3	5	8	4	2	7
8	2	5	4	1	7	6	9	3
9	1	3	7	6	4	2	5	8
7	4	2	5	8	9	1	3	6
6	5	8	2	3	1	9	7	4

**Moyen**

7	9	1	5	2	8	4	3	6
6	8	4	7	9	3	5	2	1
5	3	2	6	4	1	7	9	8
9	1	8	4	5	2	3	6	7
2	7	6	8	3	9	1	5	4
3	4	5	1	6	7	9	8	2
8	2	9	3	1	4	6	7	5
4	5	7	9	8	6	2	1	3
1	6	3	2	7	5	8	4	9

**Difficile**

9	7	2	3	4	8	5	6	1
8	5	6	1	9	7	4	2	3
4	1	3	2	6	5	9	8	7
1	4	8	6	5	3	2	7	9
6	2	7	9	8	4	3	1	5
3	9	5	7	2	1	8	4	6
5	6	4	8	1	9	7	3	2
2	3	9	4	7	6	1	5	8
7	8	1	5	3	2	6	9	4

**Expert**

2	5	9	1	7	8	6	3	4
7	1	3	4	9	6	2	5	8
4	6	8	5	3	2	9	1	7
9	4	2	6	1	3	7	8	5
3	8	1	2	5	7	4	6	9
6	7	5	8	4	9	3	2	1
5	9	7	3	6	1	8	4	2
1	2	6	7	8	4	5	9	3
8	3	4	9	2	5	1	7	6

## Les opérations de financement extérieur en forte hausse en 2019

L'enveloppe totale mobilisée dans le cadre des opérations de financement extérieur (prêts et dons y compris un don hors budget d'un montant de 954 millions de dirhams) a atteint 16,31 milliards de dirhams (MMDH) en 2019, en augmentation de plus de 300% par rapport à 2018, selon la Direction du budget, relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Cette hausse s'explique essentiellement par la signature de nouveaux accords de financement, notamment avec la Banque Mondiale (BM) au titre du nouveau Cadre de partenariat stratégique (CPS), l'Union Européenne et l'Agence française pour le Développement (AFD) pour le financement de programmes de réforme et de projets d'investissement dans le secteur agricole et enfin le Fonds arabe de développement économique et social (FADES) pour des projets d'infrastructures, précise la Direction dans son rapport d'activité de 2019.

Le montant total des dons mobilisés en 2019 s'est élevé à plus de 4 MMDH, en augmentation de 150% par rapport à l'année 2018, rapporte la MAP. En valeur relative, les dons se sont repliés par rapport aux prêts, ces derniers ayant représenté 75% des engagements en 2019. Cette situation s'explique essentiellement par la clôture du don accordé, en 2012, au Maroc par les pays du Conseil de coopération du Golfe. Le rapport fait en outre ressortir la prédominance du financement multilatéral qui a constitué près de 71% du financement global en 2019 et dont la particularité est le financement prépondérant des appuis aux programmes de réforme.

L'appui budgétaire constitue un moyen efficace de fournir une aide pour soutenir les réformes et les objectifs de développement durable dans la mesure où les fonds versés sont intégrés dans le processus budgétaire normal, souligne la Direction. «Le Maroc ayant démontré l'existence de stratégies de développement sectorielles/nationales pertinentes et crédibles, d'un cadre de politique macroéconomique axé sur la stabilité et de la transparence dans la gestion des finances publiques, le pays peut bénéficier, ainsi, davantage de fonds versés sous forme d'appui budgétaire», indique le rapport, notant qu'ils ont représenté, en 2019, 65% des financements mobilisés. Les programmes/projets financés concernent différents secteurs allant du secteur agricole au secteur des transports en passant par la santé et l'environnement. S'agissant des tirages effectués en 2019, ils ont atteint près de 8 MMDH, en légère progression par rapport à l'année 2018.

## Huiles végétales et céréales tirent les prix mondiaux des produits alimentaires vers le haut



L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est inscrit en hausse pour le quatrième mois consécutif. Tiré vers le haut par les cours des huiles végétales et des céréales, il s'est établi en moyenne à 97,9 points en septembre 2020. Ce qui correspond à une hausse de 2,1% par rapport au mois précédent et de 5,0% en glissement annuel.

«Le raffermissement des prix des huiles végétales et des céréales est à l'origine de cette dernière hausse de l'indice», a expliqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) notant, en revanche, une stabilité des prix des produits laitiers et une baisse des cours du sucre et de la viande par rapport au mois d'août.

En hausse de 5,1% par rapport au mois d'août et de pas moins de 13,6% par rapport au même mois de 2019, l'indice FAO des prix des céréales s'est établi en moyenne à 104,0 points au cours du mois dernier.

Selon l'agence onusienne, «cette progression est notamment due à celle des prix du blé, qui ont été portés par des échanges commerciaux soutenus dans un contexte de craintes concernant les perspectives de production dans l'hémisphère Sud et les conséquences de la sécheresse sur les semis de blé d'hiver dans toute l'Europe».

Dans un rapport qu'elle vient

de rendre public, l'organisation intergouvernementale a également relevé une importante hausse des prix du maïs «sous l'effet de la réduction des perspectives de production dans l'Union européenne et de la révision à la baisse des reports aux Etats-Unis d'Amérique».

Il est à noter que les cours du sorgho et de l'orge ont également progressé au cours du mois de septembre, alors que ceux du riz ont accusé une baisse durant la même période.

En s'établissant en moyenne à 104,6 points en septembre, l'indice FAO des prix des huiles végétales a enregistré, de son côté, une hausse de 6,0% par rapport à août. Il a ainsi atteint son niveau le plus

élevé depuis huit mois, a fait savoir l'organe spécialisé de l'ONU.

La nouvelle hausse de l'indice FAO des prix des huiles végétales est principalement justifiée par l'augmentation des prix des huiles de palme, de tournesol et de soja.

Comme l'a expliqué l'agence dans son rapport, «des prix internationaux de l'huile de palme ont sensiblement progressé pour le quatrième mois consécutif, en raison du renouveau de la demande mondiale à l'importation, ainsi que de niveaux de stocks plus réduits que prévu en Malaisie et des incertitudes concernant le rythme de la production en Asie du Sud-Est ces prochains mois».

Poursuivant ses explications, la FAO a également fait savoir que «les prix internationaux de l'huile de tournesol ont nettement augmenté en septembre, principalement sous l'effet de la détérioration des perspectives concernant les cultures dans la région de la mer Noire». Tandis que les cours de l'huile de soja ont poursuivi leur hausse durant la même période, en raison d'un faible rythme de broyage en Amérique du Sud et une forte demande aux Etats-Unis d'Amérique.

L'indice FAO des prix de la viande, en s'établissant en moyenne à 91,6 points en septembre, a poursuivi sa tendance à la baisse observée depuis le début de l'année en cours. Il a enregistré un léger recul de 0,9% par rapport au

mois d'août, selon les chiffres publiés par l'organisation.

Selon l'agence onusienne, le recul de cet indice s'explique en partie par «la décision de la Chine d'interdire les importations de viande de porc en provenance d'Allemagne, où des cas de peste porcine africaine ont été détectés chez des sangliers».

Concernant l'indice FAO des prix des produits laitiers, les économistes de l'organisation ont noté un niveau quasiment inchangé par rapport au mois d'août. S'il s'est établi en moyenne à 102,2 points en septembre, ces derniers ont estimé qu'il est supérieur de 2,5% en glissement annuel.

Cet indice n'a quasiment pas évolué du fait que les hausses modérées des prix du beurre, du fromage et du lait écrémé en poudre ont été compensées par le recul des cours du lait entier en poudre, a-t-on souligné dans ledit rapport.

S'agissant de l'indice FAO des prix du sucre, le rapport de la FAO indique qu'il s'est établi en moyenne à 79,0 points au cours du mois dernier. Il a ainsi reculé de 2,6%, «principalement en raison des excédents de production de sucre prévus au niveau mondial pour la campagne qui va débuter», selon l'organisation qui a fait savoir, par ailleurs, que la production devrait considérablement rebondir en Inde et être abondante au Brésil.

Alain Bouithy



L'indice des prix de référence des produits alimentaires de base a progressé en septembre



## Addoha enregistre un résultat net consolidé en baisse

Addoha a réalisé au cours du premier semestre 2020 un résultat net consolidé de -104 millions de dirhams (MDH), impacté principalement par le niveau du chiffre d'affaires, ressort-il de ses résultats semestriels au 30 juin 2020.

Le chiffre d'affaires du groupe durant ce semestre s'établit à 438 MDH, correspondant à la vente définitive de 1031 unités, selon la même source.

Compte tenu du décalage de production lié à l'arrêt des chantiers et de la baisse des ventes de produits finis, le chiffre d'affaires a subi une forte baisse durant le second trimestre 2020, impactant significativement le chiffre d'affaires et le résultat net semestriel, explique l'entreprise qui s'attend à ce que la reprise des préventes en juin et des chantiers en juillet permettra de rattraper partiellement le retard accumulé sur le 1er semestre lié à la crise sanitaire.

D'après les résultats du premier semestre 2020, les filiales du groupe en Afrique de l'Ouest contribuent à hauteur de 19% au chiffre d'affaires contre 4% lors des six premiers mois de 2019.

En effet, les préventes dans les pays de l'Afrique de l'Ouest ont connu une hausse de 41%, confirmant la dynamique de croissance que ces pays présentent pour le business du groupe Addoha.

Elles contribuent à hauteur de 28% aux préventes du groupe du 1er semestre 2020 contre 17% lors de la même période de l'exercice précédent.

D'autre part, les préventes au Maroc ont connu une baisse de 28% sur le 1er semestre de 2020, relève la même source, notant que la reprise de l'activité commerciale en mai 2020 a permis de retrouver un niveau de préventes mensuelles équivalent à celui réalisé avant la crise sanitaire dès le mois de juin.

## L'AMMC vise l'augmentation du capital de la société Axa

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé, mercredi, avoir visé un prospectus relatif à l'augmentation du capital de la société "Axa" réservée aux salariés du groupe.

Cette augmentation se fera par l'émission d'un maximum de 58.951.965 actions, indique l'AMMC dans un communiqué, précisant qu'au Maroc, cette opération concerne les salariés de : Axa Assurance Maroc, Axa Assistance Maroc, Axa Assistance Maroc Services, Institut de formation et de développement professionnel Axa, Axa Crédit, Carré Assurance Maroc et Société de gestion et de surveillance (SGS), Axa France IARD Succursale, Axa France vie succursale, Avansur Succursale et Axa Group Opérations Morocco.

La période de souscription au Maroc s'étalera du 08 au 12 octobre inclus, fait savoir la même source, ajoutant que le prix de la souscription a été fixé à 13,76 euros, soit 149,98 dirhams.

# Vers une relance ciblant le tourisme intérieur à Ouarzazate

Après une forte croissance du flux touristique dans la province d'Ouarzazate durant ces dernières années, l'élan a été brutalement interrompu depuis mars dernier à cause de la crise de Covid-19 et la période de confinement général qui a mis le secteur totalement à l'arrêt.

Avec le maintien de la fermeture des frontières nationales et le profond bouleversement des flux touristiques à l'échelle mondiale, la destination tente de sortir de sa léthargie et de se relancer en ciblant notamment le tourisme interne, une manne inespérée en ces temps de crise et dont le potentiel, jusque-là, n'a point été sondé et prospecté pleinement.

Après la courageuse décision de rouvrir les établissements hôteliers depuis le 20 juin dernier, dans le respect des règles sanitaires imposées par la lutte contre la pandémie, le secteur a vite déchanté. En raison du maintien de la fermeture des frontières aériennes, le Royaume privilégiant la santé publique, la reprise a été des plus décevantes, rapporte la MAP.

A Ouarzazate, la quasi-totalité des hôtels et des établissements d'hébergement et de loisirs sont fermés. Les quelques unités qui ont choisi de rester ouvertes, sont au bas régime et les clients se font très rares. Une situation inédite dans la cité et son arrière-pays dont l'éco-

nomie dépend énormément du tourisme et ses 500.000 touristes par an.

D'après le CRT, sur les 150 établissements d'hébergement de la province d'Ouarzazate, seuls cinq hôtels sont ouverts actuellement.

Abdelkader Abkoui, directeur d'un hôtel quatre étoiles, ne cache pas sa désolation face à la situation du secteur en ces temps de crise. «C'est un secteur totalement sinistré, la quasi-totalité des établissements hôteliers de la province sont fermés et les rares hôtels qui ont décidé de rouvrir lors de la deuxième phase du déconfinement manquent cruellement de clientèle», confie-t-il dans une déclaration à la MAP.

La destination Ouarzazate a connu une véritable dynamique ces dernières années avant de se voir infliger un arrêt brusque en mars dernier, relate-t-il, ajoutant, qu'à la faveur de la forte croissance des dernières années, beaucoup d'hôteliers avaient engagé des investissements lourds en rénovations qui ont mis la trésorerie des établissements dans une situation difficile avec la pandémie qui a anéanti les recettes.

Depuis la réouverture de l'hôtel en juillet dernier, c'est le calme plat. Il arrive que l'on ne reçoive pas plus d'un seul client par semaine. C'est une situation jamais vécue auparavant, jamais aucune perturbation n'a affecté le secteur aussi lourdement que la crise actuelle, confie-t-il.

Au Conseil régional du tourisme (CRT) de Draâ-Tafilalet, endeuillé par le décès de son président, feu Rahou Belghazi, emporté par la pandémie de Covid-19 en août dernier, l'on envisage une relance du secteur au niveau de toute la région en misant sur le tourisme interne avec des promotions novatrices et adaptées à ce type de clientèle.

L'actuel président du CRT, Mohamed Takhchi annonce, à ce sujet, qu'un plan de relance du tourisme interne sera lancé courant octobre avec des packages et for-



faits adaptés et des promotions concédant des baisses importantes sur les prix et tarifs.

«Il s'agit de relancer le secteur et le faire sortir de sa léthargie actuelle. Il faut entamer d'urgence cette relance. Ceux qui ne sont pas préparés auront des difficultés à redémarrer», confie-t-il.

Des concertations ont été menées entre professionnels et opérateurs et un plan d'action pour relancer la destination a été élaboré par les intervenants locaux du tourisme (Conseil régional du tourisme, Conseil provincial du tourisme et autorités locales) en collaboration avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT), assure M. Takhchi.

Après la promotion des destinations balnéaires durant la période estivale, c'est à la destination Ouarzazate de prendre le relais pour séduire la clientèle nationale,

certaines aux particularités prononcées par rapport aux touristes étrangers, mais la perle du sud-est a de quoi ravir par son riche patrimoine culturel et naturel. Le responsable a souligné qu'une campagne de promotion médiatique a été validée par l'ONMT qui a accordé, à cet effet, un budget de 1,2 million de dh pour l'ensemble de la région de Draâ-Tafilalet.

Les professionnels et opérateurs des établissements touristiques vont proposer des offres intéressantes avec des forfaits concédant des réductions allant jusqu'à 65% des tarifs pratiqués habituellement, a-t-il annoncé.

Ce programme vise à faire découvrir aux touristes nationaux les charmes de la région, Ouarzazate en tête, avec ses circuits alternant nichées au milieu de vastes étendues désertiques, une riche culture

et une population des plus accueillantes.

Destination authentique regorgeant de mille et une merveilles naturelles à couper le souffle, Ouarzazate, Zagora et Tinghir réveillent aux visiteurs une fantastique diversité de paysages, entre désert et vallées verdoyantes.

Ouarzazate, à travers ces grands studios de cinéma, offre aussi d'aller sur les traces des plus illustres réalisateurs qui ont tourné dans les décors somptueux de cette cité du cinéma des chefs-d'œuvre du 7ème art tels "Lawrence d'Arabie", "Gladiator", "Kundun" et "Babel". Chaque année, la magie de ces lieux de tournage attire de nouvelles grandes productions, comme dernièrement celle de la célèbre série «Prison Break». Un émerveillement des sens assuré pour des voyages de découverte inoubliables.



La province tente de sortir de sa léthargie

# Le Nobel et la poésie, une longue histoire d'amour

Yeats, T.S Eliot, Neruda, Saint-John Perse... dans un esprit fidèle à Alfred Nobel, grand amateur de poésie, l'Académie suédoise a accordé son prix à près d'une cinquantaine de poètes, du premier lauréat en 1901, le Français Sully Prudhomme, à l'Américaine Louise Glück, cette année.

Féru de poésie anglaise, grand amateur de Shelley et Byron, Alfred Nobel est resté dans l'Histoire comme l'inventeur de la dynamite mais il ne cessa de versifier, en suédois ou dans la langue de Shakespeare. Dans une lettre à un ami, il écrit: "Je n'ai pas la moindre prétention de qualifier mes vers de poésie. J'écris de temps à autre à la seule fin de soulager la dépression, ou d'améliorer mon anglais". En 1862, le jeune homme de 29 ans, doutant de son talent, écrit à une jeune femme, en français: "La Physique est mon domaine, non la plume".

Fidèle à l'inclination de son fondateur, l'Académie suédoise choisit comme premier lauréat le poète Sully Prudhomme le 10 décembre 1901. Soucieuse d'honorer une littérature nationaliste, elle récompense en 1923 l'Irlandais William Butler Yeats, pour sa poésie "dont la forme hautement artistique exprime l'esprit d'une nation entière".

Au sortir de la guerre, c'est l'Américain T.S Eliot qui est distingué. "La poésie est un art local", dit-il dans son discours de réception en 1948. Elle "peut sembler diviser les peuples plutôt que les unir. Mais si le langage peut constituer une barrière, la poésie nous donne une raison d'essayer de la dépasser".

La poésie hispanophone est distinguée en 1971 avec le Chilien Pablo Neruda puis en 1981, avec le Mexicain Octavio Paz.

Si le jury du Nobel a distingué de grands noms, il a choisi également des poètes, un genre déjà confidentiel, qui n'étaient guère connus en dehors de leur pays: Joseph Brodsky (1989), la Polonaise Wislawa Szymborska (1996) ou encore le Suédois Tomas Tranströmer (2011).

Dans le monde contemporain, "la poésie n'est pas souvent à l'honneur", déplore Alexis Léger dit Saint-John Perse, lauréat du Nobel 1960. Objet de nombreux commentaires et analyses, le discours du Français, intitulé "Poésie", reste par sa solennité dans les annales de l'Académie. Chantre optimiste de la nature humaine, il y magnifie la double vocation de l'homme, poète et scientifique.

L'auteur de "Like a Rolling Stone" reçoit, à la surprise générale, le Nobel en 2016, "pour avoir créé dans le cadre de la grande tradition de la musique

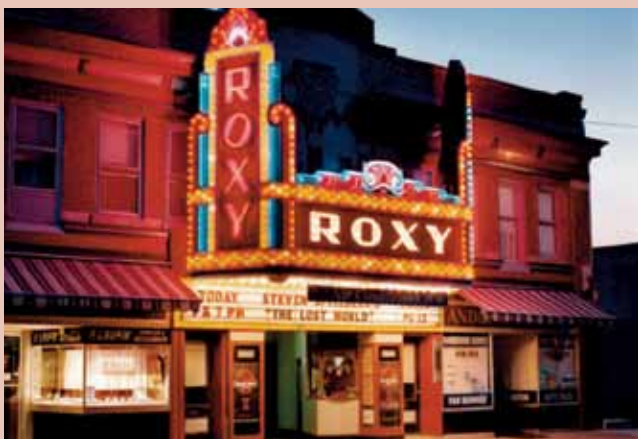
américaine de nouveaux modes d'expression poétique".

Face aux critiques, la secrétaire perpétuelle défend âprement son choix, inscrivant la poésie chantée de Bob Dylan dans la tradition homérique.

Après un long silence, l'interprète de "The Times They Are A Changin'" réagit deux semaines après l'annonce. Avant Louise Glück, seules deux autres femmes ont été distinguées pour leur oeuvre poétique. La Chilienne Gabriela Mistral est la première poétesse nobélisée en 1945. Pionnière des écrits féministes, elle jouit d'un grand prestige dans son pays, à l'égal de Pablo Neruda. Ce n'est que cinquante ans plus tard, en 1996, qu'une deuxième poétesse est primée. L'Académie salue en la Polonaise Wislawa Szymborska, "la représentante d'un regard poétique d'une pureté et d'une force inhabituelle".



## Les cinémas américains appellent à l'aide, étouffés par la pandémie



New York et Los Angeles fermés, spectateurs effarouchés par la pandémie: les cinémas américains, locomotive de la diffusion des "blockbusters", appellent désespérément les studios et les politiques à l'aide, sans succès pour l'instant. Signe des temps, le réseau de salles Regal, deuxième plus important du pays, a été mis en sommeil jeudi, après un premier redémarrage non concluant fin août. Sa maison mère Cineworld a cité la fermeture pro-

longée du marché new-yorkais comme un facteur majeur. "Les studios ont besoin de New York pour gagner suffisamment d'argent sur un film", explique aussi Joseph Masher, n°2 d'une autre chaîne, Bow Tie Cinemas. "Nous ne sommes pas au stade où nous pouvons reprendre une vie normale", déclarait mi-septembre le gouverneur démocrate de l'Etat de New York, Andrew Cuomo, pour justifier son refus, tout en autorisant la réouverture des

salles de restaurants. "Pour moi, une personne assise dans un cinéma pendant deux heures avec un masque, c'est plus sûr que de s'asseoir dans un restaurant une heure, sans masque, à parler et rire", s'insurge Andrew Elgart, propriétaire de trois cinémas à New York.

A ce jour, aucun cas de transmission dans une salle de cinéma n'a été documenté aux Etats-Unis, premier marché mondial de salles. Et si près de 400 exploitants, qui pèsent plus de 33.000 écrans aux Etats-Unis (sur environ 40.000), ont adopté un protocole sanitaire strict baptisé CinemaSafe, avec distanciation, ventilation renforcée et masques, tous ne plaident pas pour une réouverture. "Les taux d'infection sont en train de remonter, donc l'idée de rouvrir maintenant, alors qu'il y a encore tant de questions sans réponse, me paraît irresponsable", lance Christian Grass, directeur du Metrograph, cinéma d'arts et essai de Manhattan.

Les spectateurs eux aussi sont divisés. "C'est moche, mais je ne me sens pas à l'aise d'aller (au cinéma) avant qu'il y ait un vaccin", abonde Julia, actrice de 23 ans. "Il y a tellement de choses à regarder en streaming. Je peux attendre." Michelle, de Brooklyn, a elle emmené son fils voir "Tenet", dans l'Etat voisin du New Jersey, qui lui a autorisé les cinémas à rouvrir. "Ça a l'air très propre et on dirait qu'ils ont pris toutes les précautions",

dit-elle après la projection, à laquelle n'assistaient qu'une poignée de spectateurs. Premier marché des Etats-Unis, Los Angeles reste aussi fermé, mais les autorités n'excluent pas une réouverture si les indicateurs de santé publique s'améliorent sensiblement. Dans ce contexte, les studios ont massivement reporté la sortie de leurs films. Le secteur comptait sur un train de blockbusters en novembre et décembre, de "Black Widow" à "No Time To Die", en passant par "Dune", "West Side Story" ou "Top Gun: Maverick". Mais tous ont été renvoyés à 2021.

Les studios devraient pourtant "être prêts à prendre des coups en alimentant l'industrie, pour éviter que les exploitants ne s'effondrent", exhorte Eric Wold, analyste du cabinet spécialisé B. Riley. Les opérateurs de salles réclament aussi un plan de soutien au Congrès américain. Actuellement en discussion, il pourrait ne pas voir le jour en 2020. Sans appui politique, national ou local, et sans sacrifice des studios, "des cinémas vont fermer définitivement", prévient Joseph Masher, estimant qu'une douzaine au moins ont déjà jeté l'éponge dans l'Etat de New York. Si le géant AMC, numéro un aux Etats-Unis, devrait pouvoir tenir au moins jusqu'à mi-2021, et Cinemark, le numéro trois, jusqu'à fin 2021, selon Eric Wold, les petits acteurs du secteur sont menacés.



# Début des qualifications régionales du “Défi de la lecture arabe”



Les qualifications régionales du “Défi de la lecture arabe” ont débuté, mercredi à Béni Mellal, à l’initiative de l’Académie régionale de l’Éducation et de la Formation (AREF) et ce, dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur.

Le coup d’envoi de cette édition a été donné par le directeur de l’AREF, Mustapha Slifani, en présence des élèves en lice qui représentent les cinq directions provinciales

de la région, à savoir Azilal, Fqih Ben Salah, Béni Mellal, Khénifra et Khouribga.

Le directeur de l’Académie a indiqué que l’organisation de ce concours se veut une occasion pour souligner les efforts dévoués du Royaume ainsi que ses résultats probants obtenus dans les précédentes éditions de ce concours et “qui sont très distingués”.

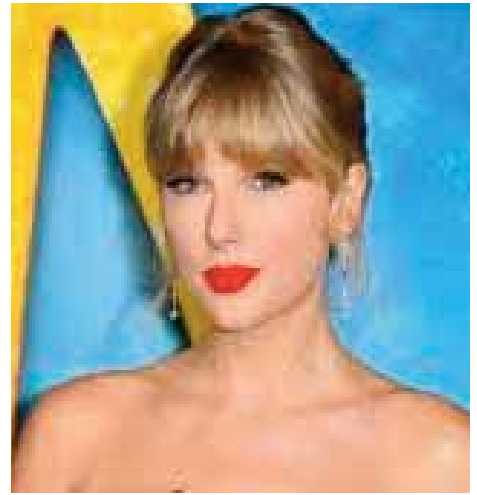
Il a mis en avant l’importance de

ce concours pédagogique, qui s’inscrit dans la lignée d’autres projets nationaux pionniers pour le développement des compétences d’auto-apprentissage, de la compréhension et de la rhétorique chez les apprenants, en hissant le niveau de la lecture parmi les élèves et leur niveau de maîtrise des langues, en particulier, l’arabe et la langue amazighe, “qui sont les clés de la réussite d’une école de qualité”.

## Bouillon de culture

### Taylor Swift

La chanteuse américaine Taylor Swift a annoncé mercredi son soutien au candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden et à sa colistière Kamala Harris, en affirmant qu’ils permettraient à l’Amérique “de commencer” à guérir après le mandat de Donald Trump. La musicienne aux dizaines de millions d’abonnés sur les réseaux sociaux avait déjà laissé entendre qu’elle souhaitait s’engager en faveur du candidat démocrate pour la présidentielle du 3 novembre. Mais elle n’avait pas encore fait d’annonce formelle. C’est la première fois qu’elle soutient publiquement un candidat à la présidentielle américaine. “Je serai fière de voter pour Joe Biden et Kamala Harris”, a-t-elle confié au magazine V, qui a publié en ligne un extrait de son prochain numéro hiver 2020. “Sous leur direction, je suis convaincue que l’Amérique a une chance de commencer le processus de guérison dont elle a tellement besoin”, a poursuivi la chanteuse. “Le changement dont nous avons le plus besoin, c’est d’élire un président qui reconnaisse que les gens de couleurs méritent de se sentir en sécurité et représentés, que les femmes méritent le droit de décider de ce qui arrive à leur corps, Tout le monde mérite un gouvernement qui prenne les risques sanitaires mondiaux au sérieux et donne la priorité à la vie de son peuple”, a-t-elle déclaré.



## Coup d’envoi du 5<sup>ème</sup> Festival des arts populaires d’El Kelâa des Sraghna



Le coup d’envoi du 5<sup>ème</sup> festival des arts populaires d’El Kelâa des Sraghna, une édition organisée à distance cette année, a été donné, jeudi, par la présentation de séquences de musique reflétant l’authenticité de ces arts à l’échelle provinciale.

Initié par “Dar Attakafa” (Maison de la culture) en coordination avec la direction régionale de la culture de Marrakech-Safi, et en coopération avec l’association “Angham” pour la musique, l’art et le patrimoine populaire et le forum Serghini pour la musique et les arts, cet événement artistique virtuel, qui se poursuit jusqu’au 12 octobre, tend à rapprocher les arts populaires du public en tant qu’un levier culturel marqué du sceau de l’authenticité et de la diversité de ses expressions et un pilier du tourisme culturel dans la province.

Figure au programme de cette manifestation culturelle à distance, la présentation d’une panoplie de spectacles de musique populaire et moderne (deux spectacles par jour), offerts par Abdelaziz Halouani, Abderrazzak Boukhada (Bouchiba), Rahal Bensayed, Samir Issam, Morad Haddou, Fasil Mouzi, Naima Taher, Abderrahim Seddik, Mohamed Zaher et Aziz Bouafia.

La première journée du festival a été marquée par la présentation d’un florilège de séquences musicales en vidéo, diffusées

sur la page facebook de “Dar Attakafa” d’El Kelâa des Sraghna et interprétées par la troupe de “Oulad Al Haouz Al Garrar” conduite par le moqadem Mohamed Zaher, ainsi que par l’artiste serghini, Abderrazzak Bouchiba.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du festival, Abdelilah Namrouchi, a indiqué que cette édition vise la réhabilitation des arts populaires en tant que legs culturel enraciné dans la société marocaine, ainsi que le soutien moral et matériel des pionniers de ces arts dans le contexte de la crise sanitaire actuelle. Cette édition, a-t-il ajouté, est marquée par le changement du mode de communication et d’interaction avec le public local et national, en ayant recours aux réseaux sociaux eu égard à leur rôle dans le domaine de l’information et de la communication, le but étant d’être en conformité avec les mesures préventives en vigueur pour enrayer la propagation de la Covid-19.

Rappelant les activités artistiques organisées par “Dar Attakafa” d’El Kelâa des Sraghna lors de la période du confinement sanitaire, le directeur du festival a souligné l’importance vitale de la documentation de ce patrimoine populaire, surtout à la lumière des grandes mutations engendrées par la modernité.



## Le projet étouffé de Mariah Carey

**M**ariah Carey a dû abandonner son projet de groupe de rock alternatif quand sa maison de disques a tenté d'étouffer le projet.

Au cours du week-end (26-27 sept. 20), la chanteuse a enthousiasmé ses fans en publiant un extrait de son autobiographie, *The Meaning of Mariah Carey*, dans lequel elle révèle qu'elle a discrètement contribué à chaque titre original d'un album de 1995, intitulé *Someone's Ugly Daughter*, d'un groupe du nom de Chick. La star a partagé les paroles d'une chanson intitulée *Hermit*, dans laquelle sa voix se mêle à celle de son amie Clarissa Dane Davidson, et elle a annoncé à ses fans qu'elle se lançait dans une quête pour dénicher la version de cet album avec ma voix principale. Je ne m'arrêterai pas tant que nous ne l'aurons pas trouvée.

En parlant avec Stephen Colbert dans l'émission *The Late Show* ce lundi (28 sept. 20), l'interprète de *Hero* a de nouveau évoqué l'album,

expliquant qu'elle avait fait le disque « pour rire... parce que c'était un genre très populaire à l'époque, et je me disais "Eh bien, j'ai un groupe au complet, faisons quelque chose et je vais juste écrire des bêtises et les chanter"».

Même si sa maison de disques n'a pas été très impressionnée par le résultat, elle a pu terminer l'enregistrement avec l'aide de Clarissa Dane Davidson, qui a enregistré ses voix par-dessus celles de Mariah Carey, et la chanteuse avait ensuite prévu de jouer dans un clip de Chick. Malheureusement, elle n'a jamais pu aller jusqu'au bout.

«Ça a été étouffé par certaines personnes du label, alors j'ai dû en quelque sorte abandonner le projet. Mais je suis assez heureuse que, pour le moment, les fans l'entendent vraiment. C'est moi qui prends un accent, qui imite quelqu'un que j'ai créé et qui n'existe pas vraiment», a expliqué Mariah Carey.



## *Penelope Cruz s'est mise à fumer à cause de certains de ses rôles*

**L**orsqu'elle a voulu devenir mère, Penelope Cruz n'a eu d'autre choix que de faire une croix sur la cigarette. Désormais mère de deux enfants nés de son union avec Javier Bardem, l'actrice a néanmoins eu du mal à abandonner cette mauvaise habitude qu'elle avait prise à cause de certains de ses rôles au cinéma.

«J'ai toujours pris soin de moi et maintenu un mode de vie sain. Je n'ai jamais bu d'alcool, mais j'ai fumé pendant quelques années parce que l'un de mes personnages fumait. J'ai arrêté quand j'ai décidé de devenir mère», a-t-elle assuré lors d'un entretien accordé au magazine *Stella* et relayé par *Film-News*.

En effet, Penelope Cruz fumait dans *Blow*, le film de 2001 dans lequel elle donnait la réplique à Johnny Depp, mais aussi dans *Vicky Cristina Barcelone*, le Woody Allen sorti en 2008 pour lequel elle a obtenu l'Oscar du meilleur second rôle féminin. A 46 ans, la star fait maintenant tout pour garder un esprit sain dans un corps sain.

«J'essaye de faire des nuits de 8 heures si je peux, et j'ai recommencé à méditer récemment, ce qui m'aide beaucoup à apprécier le moment présent. Comme la gym entraîne le corps, la méditation permet de calmer l'esprit. La pratique quotidienne permet d'améliorer ma capacité à me relaxer», conseille-t-elle.



## A cause de sa consommation de drogue, Drew Barrymore a été blacklistée par Hollywood

**H**ollywood a blacklisté Drew Barrymore pendant 12 ans en raison de ses addictions. L'actrice, qui n'a jamais caché ses problèmes avec la marijuana et la cocaïne alors qu'elle était à peine adolescente, a déclaré qu'elle se sentait chanceuse de travailler à la télévision et au cinéma après que de nombreux studios l'aient rejetée, considérant qu'elle était une «enfant indomptable». «Je ne sais pas comment j'ai atterri ici, mais je ne perdrai jamais de vue la chance que j'ai», a déclaré au *Sun* l'actrice, qui a lancé son premier talk-show en Amérique le mois dernier.

«Ayant été blacklistée à 12 ans, j'apprécie chaque travail que j'ai. Je sais ce que c'est que de perdre et de travailler pour des choses. Je suis

chanceuse d'avoir eu toutes ces opportunités», a-t-elle ajouté. Elle a également expliqué qu'elle n'avait pas «beaucoup de choses à cacher à ce stade», mais que sa position a fait d'elle une meilleure mère, tout comme le fait d'avoir des enfants a fait d'elle une meilleure personne.

«Quand vous avez vos enfants, c'est différent. On vous demande d'être la meilleure et c'est quelque chose que je ne prends pas à la légère. Je lutte, j'échoue et l'une des choses les plus importantes que je veux apprendre à mes propres enfants - et à moi-même, en grandissant avec eux - c'est que le changement est si important, le changement dans le monde et le changement en soi », a confié Drew Barrymore.





# Le film qui a failli mettre fin à la carrière de Jennifer Aniston

**B**ien qu'elle n'ait pas nommé le film en question, Jennifer Aniston a admis sur le podcast SmartLess qu'il lui est arrivé de vouloir tout arrêter à cause d'un tournage désagréable.

S'adressant à Jason Bateman, Sean Hayes et Will Arnett, l'actrice de 'Friends' a expliqué : "Ces deux dernières années, mettre fin à ma carrière m'a traversé l'esprit pour la première fois. Je venais de finir un tournage et j'ai pensé 'Wow, j'y ai perdu toute ma vitalité... je ne sais pas si ce genre de projet m'intéresse.' Il n'y avait eu aucune préparation, tout le monde a vécu ça au moins une fois. J'ai pensé 'plus jamais.'"

Après cela, la star a failli faire ses adieux à Hollywood et se consacrer à son autre passion, la décoration d'intérieur. Et même si elle n'a pas donné le nom du film en question, Jennifer a admis que ce tournage s'est déroulé deux ans avant celui de la série 'The Morning Show', qui est en streaming sur

Apple TV+ depuis 2019. Est-ce donc 'Dumplin'', ou peut-être 'Murder Mystery'? Seule Jennifer le sait.

Par ailleurs, Jennifer a récemment confié au magazine Interview qu'elle s'imaginait bien devenir maman un jour, déclarant à son ami Sandra Bullock pour le numéro de mars :

"Ce n'est pas tant ce que je me vois faire, mais c'est plus une image dans ma tête où j'entends l'océan, je vois l'océan, j'entends des rires, je vois des enfants courir, j'entends des glaçons au fond d'un verre, je sens de la nourriture en train de cuire".

Il y a quelques semaines, la star et son ex Brad Pitt ont choqué la toile en se réunissant le temps d'une lecture théâtrale faite par vidéoconférence aux côtés de nombreux autres acteurs tels que Morgan Freeman ou encore Julia Roberts. Et malgré leur passé difficile, les deux acteurs ont prouvé qu'ils sont désormais de très bons amis.



## Pourquoi Madonna n'a pas voulu travailler avec David Guetta

**U**ne occasion ratée à cause... de son signe astrologique. Contrairement à ce que l'on peut croire, David Guetta n'a pas toujours eu de chance dans sa vie. Car s'il a manqué de produire l'un des albums de Madonna, ce n'est pas à cause de la qualité de son travail mais bien de sa date de naissance.

Invité par les deux Youtubeurs McFly et Carlito, David Guetta a raconté plusieurs anecdotes sur sa carrière dans une vidéo. Les deux présentateurs devaient alors deviner si elles étaient vraies ou non. Il s'est alors confié sur cette histoire incroyable avec Madonna : «Je fais un remix pour Madonna il y a très longtemps et je gagne un Grammy Awards. Derrière Madonna m'appelle, en me disant qu'elle adore ce remix

et qu'elle voudrait me proposer de produire son prochain album». Le DJ continue : «J'arrive au déjeuner, ça se passe super bien. On parle de tout, de musique, de ce qu'elle veut faire pour l'album, quelles sont mes idées. (...) Donc on dit "ok super, quand est-ce qu'on commence l'album?". Une collaboration qui semble déjà rouler et pourtant : «On arrive au café et elle me dit "à propos, c'est quoi ton signe astrologique ?" Je lui dis scorpion. Là tout d'un coup elle fait une tête... Elle me dit "je suis désolée, on ne pourra pas travailler ensemble, c'était un plaisir de te connaître, au revoir" ».

Une histoire qui est évidemment vraie. Quand il s'agit des signes du zodiaque, Madonna ne rigole pas, peu importe la personne qu'elle a en face d'elle.

## McCartney est reconnaissant de s'être réconcilié avec Lennon

**D**urant un épisode de l'émission 'John Lennon at 80' sur BBC Radio 2, Paul McCartney a partagé quelques mots poignants avec le fils de son ami, Sean Lennon, avouant qu'il était reconnaissant de s'être réconcilié avec le chanteur avant son assassinat en 1980. Les deux icônes du rock s'étaient effectivement disputés lors de la séparation des Beatles en 1970 mais se sont heureusement rabibochés avant le décès de John le 8 décembre 1980.

Paul a déclaré à ce sujet : "Je dis toujours aux gens, l'une des meilleures choses pour moi, c'est qu'après toutes les conneries liées aux Beatles et toutes les disputes et les problèmes, (...) même après tout ça, je suis tellement content que les choses soient redevenues comme avant avec ton père. Cela aurait vraiment, vraiment été une source de chagrin pour moi si nous ne nous étions pas réunis. C'était tellement beau que nous l'ayons fait et cela me donne vraiment de la force."

Paul a également avoué que malgré le suc-

cès incroyable du groupe, les Beatles n'étaient pas aussi doués à leurs débuts.

"Certaines chansons n'étaient pas très bonnes", a-t-il admis. "Il y en avait quelques-unes qui étaient clairement faites par de jeunes auteurs-compositeurs qui ne savaient pas trop comment s'y prendre. Il y en avait une qui s'appelait 'Just Fun'."

Et bien que John Lennon ne soit plus de ce monde aujourd'hui, Paul est persuadé que la musique qu'il a laissée derrière lui ne périra jamais et perdurera à travers les décennies. La star a aussi confié que le style de John était encore très présent dans ses propres chansons. Il a poursuivi : "J'écris quelque chose et je me dis : 'Oh, mon Dieu, c'est horrible.' Et puis : 'Que dirait John ?' Et ensuite, je me dis : 'Ouais, tu as raison. C'est horrible. Il faut changer ça'. Et donc je change ça, et je sais d'après certains rapports qu'il réagissait de la même façon. Si je sortais un disque, il disait : 'Bon sang... faut que j'aille en studio. Je dois essayer de faire mieux que Paul'."



# Horizons

## Au cœur de la nouvelle stratégie de la BCE



Emboitant le pas de la Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne a décidé de réexaminer en profondeur sa stratégie de politique monétaire. A l'heure où les banques centrales envisagent des changements fondamentaux dans leur approche, il va leur falloir prendre en considération plusieurs perturbations potentielles dans leur environnement opérationnel.

C'est notamment le cas pour les stratégies de lutte contre le changement climatique, lequel constitue l'une des problématiques majeures de notre époque. Les pays européens s'étant engagés à atteindre une économie neutre en carbone d'ici 2050, la BCE doit désormais réfléchir à la manière dont son cadre de politique monétaire peut contribuer à cette transition.

Bien que le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne fasse du maintien de la stabilité des prix l'objectif principal du Système européen des banques centrales, le texte énonce également que « sans préjudice de [cet] objectif, ... le SEBC apporte son soutien aux politiques économiques générales dans l'Union, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union, tels que définis à l'article 3 du traité sur l'Union européenne ». En vertu de l'article 3, l'Union « œuvre pour... une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement ».

Bien entendu, une économie décarbonée ne peut être atteinte sans un certain nombre de changements structurels profonds. La crise du Covid-19 constitue ici un test grandeur nature. Tandis que le Fonds monétaire international estime que la pandémie entraînera pour cette année une réduction d'environ 4,9 % du PIB mondial, l'Agence internationale de l'énergie prévoit une réduction globale de 8 % des émissions de dioxyde de carbone.

Seulement voilà, des réductions d'émissions d'ampleur comparable devront avoir lieu chaque année entre aujourd'hui et 2030 si nous entendons conserver une chance de maintenir la hausse moyenne des températures mondiales en dessous d'1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Outre le tribut humain, la récession mondiale pèse d'un poids considérable sur les finances publiques, menaçant l'éducation des jeunes, ainsi que les avancées accomplies par les femmes et les pays en voie de développement au cours des dernières décennies. Par conséquent, le changement climatique ne pourra être combattu en réduisant purement et simplement l'activité économique ; une refonte des systèmes de production existants sera absolument nécessaire. La seule manière d'atteindre l'objectif zéro émissions d'ici 2050 consiste à transformer nos modes de production, de transport et de consommation.

L'un des moyens les plus efficaces pour y parvenir – voire le seul – consiste à augmenter le prix du carbone tout en accélérant la cadence de l'innovation technologique. Cette approche entraînerait toutefois inévitablement d'importants chocs d'offre. Le coût des intrants, en particulier des énergies, deviendrait plus volatile à mesure de l'augmentation du prix du carbone, et du remplacement progressif des combustibles fossiles par les énergies renouvelables. De même, au-delà de l'énergie, les transports et l'agriculture seraient également soumis à d'importants changements potentiellement perturbateurs dans les prix relatifs.

Quel que soit le cadre monétaire dont conviendront les banques centrales, ce cadre devra pouvoir s'adapter aux changements structurels majeurs ainsi qu'aux effets sur les prix relatifs engendrés par la décarbonation. Dans la mesure où il est impossible de maintenir un taux constant d'augmentation sur tous les prix, la question pour les

décideurs monétaires consistera à déterminer quel indice de prix stabiliser.

Dans le cadre actuel, la BCE cible l'inflation de la zone euro via l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Or, cet indice inclut les prix de l'énergie, ce qui le rend inadapté au défi de la décarbonation. L'inflation des prix du carbone étant élaborée par les dirigeants politiques de l'UE, la BCE ne saurait tenter de pousser d'autres prix à la baisse dans l'IPCH alors même que le prix de l'énergie augmente, ce qui créerait des distorsions encore plus importantes.

Conclusion inévitable, la BCE va devoir abandonner l'indice IPCH, pour recourir à des indices d'inflation sous-jacente excluant les prix de l'énergie et de l'alimentation. La raison à cela ne réside pas simplement dans la plus grande fiabilité de l'inflation sous-jacente en tant qu'indicateur de la composante de l'inflation de moyen terme, mais également et davantage dans la nécessité future pour les décideurs monétaires d'établir une distinction entre les changements de prix engendrés par de bonnes raisons (par des changements structurels souhaitables) et ceux qui indiquent un déséquilibre temporaire entre l'offre et la demande. La BCE doit chercher à minimiser seulement cette deuxième catégorie.

Certes, d'aucuns font parfois valoir que les banques centrales devraient cibler des indices de prix à la consommation tels que l'IPCH dans la mesure où ils reflètent mieux le pouvoir d'achat, et rendent les décisions politiques plus faciles à expliquer. Mais plusieurs études récentes démontrent que le cadre actuel n'est pas bien compris par le public. Il est clairement nécessaire que les banques centrales améliorent leurs politiques de communication. Il n'est en revanche pas certain que le fait de cibler un indice des prix de base excluant les prix de l'énergie se révèle plus problématique que l'approche actuelle, en termes de communication au-

près du public. Et cette démarche devrait être encore moins problématique pour les experts qui suivent de près les questions de politique monétaire.

En plus de revoir son objectif de prix, la BCE pourrait également envisager des réformes de consolidation de son cadre de politique monétaire face aux chocs d'offre. L'une des possibilités consiste à cibler une trajectoire pour le PIB nominal, afin que les chocs engendrés par les coûts croissants qui s'accompagnent de ralentissements économiques n'entraînent pas d'augmentations non souhaitées des taux d'intérêt. Au sein d'un environnement post-pandémique dans lequel les niveaux de dette nominale sont voués à demeurer élevés pour une longue période, il serait problématique de devoir resserrer la politique monétaire au seul motif d'une inflation supérieure à 2 % engendrée par un choc d'offre défavorable. Si la croissance du PIB réel (corrige de l'inflation) restait modérée, un resserrement monétaire pourrait en effet déstabiliser les dynamiques de dette, et aboutir à des conséquences dramatiques.

Par opposition, dans un cadre incluant ciblage du PIB nominal et règles budgétaires crédibles pour la zone euro, la BCE serait en meilleure position pour conduire une réduction ordonnée et progressive des ratios dette/PIB et la stabilité des prix resterait garantie à moyen terme.

En tout état de cause, si elle entend anticiper les changements structurels majeurs qui s'annoncent, la BCE doit prendre une première mesure évidente. Il est temps pour elle de changer l'indice des prix qu'elle prend pour cible, afin que sa stratégie soit mieux adaptée aux défis plus larges de l'UE que constituent le climat et la décarbonation.

**Par Hélène Rey**  
Professeur d'économie à la London Business School et membre du Haut Conseil de stabilité financière



**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DELEGATION PROVINCIALE DE NADOR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 05/2020**

Le 04/11/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la délégation du Ministère de la santé à la province de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix en lot unique pour :

**Travaux d'aménagement des centres de sante urbains ( Al Aruit-Cap d'Eau-Taouima et Al Bahri) de la province de Nador**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des Marchés à la délégation de la Santé à Nador, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

**Vingt Milles dirhams (20.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **1 131 189,60 TTC (un million cent trente et un mille cent quatre vingt neuf Dirhams .60 centimes TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés à la délégation de la Santé à Nador.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer sur le portail des marchés publics suivant : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) dans les conditions prévues par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Il est exigé de fournir la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de classification et de qualification tel que prévue par l'article 6 du règlement de consultation selon le tableau :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent présenter un dossier technique conformément au règlement de consultation.

N° 8111/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DELEGATION PROVINCIALE DE NADOR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 06/2020**

Le 11/11/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la délégation du Ministère de la santé à la province de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix en lot unique pour :

**Travaux d'aménagement des centres de sante urbains (BENI ENSAR ET CENTRE DE DIAGNOSTIQUE DE TUBERCULOSE ET M.R) de la province de Nador**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des Marchés à la délégation de la Santé à Nador, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

**Quinze Milles Dirhams (15.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **1 131 189,60 TTC (un million cent trente et un mille cent quatre vingt neuf Dirhams .60 centimes TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés à la délégation de la Santé à Nador.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer sur le portail des marchés publics suivant : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) dans les conditions prévues par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Il est exigé de fournir la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de classification et de qualification tel que prévue par l'article 6 du règlement de consultation selon le tableau :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent présenter un dossier technique conformément au règlement de consultation.

N° 8112/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DELEGATION PROVINCIALE DE NADOR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU (MAJORATION)  
N° : 50/2020/INV.IFNI  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 09/11/2020 à 10h30, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de SIDI IFNI sise à : Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou (majoration) concernant :

**OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DE VINGT CINQ (25) UNITES SCOLAIRES,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.. (EN ONZE LOTS)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la direction provinciale à SIDI IFNI. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire et Les estimations des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés par ONZE (11) LOTS comme suite :

LOT N°	OBJET EN Français	ESTIMATION TTC EN Français DE MAITRE D'OUVRAGE EN CHIFFRE EN DH	ESTIMATION TTC EN Français DE MAITRE D'OUVRAGE EN LETTRES	MONTANT DU CAUTION PROVISOIRE EN Français EN CHIFFRE ET EN LETTRES
1	LOT 01 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 ALI DARKAOUI UNITE TIFRIT ; S/5 ABILHASSAN ILGHI UNITE ID ALI OUBAHA ET S/5 ABILHASSAN ILGHI UNITE AZAWNE COMMUNE ANFEGU,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	479.496,00 DH	Quatre cent soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-six dirhams	11.000,00 Dhs (ONZE MILLE DIRHAMS)
2	LOT 02 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 INOUI ZOHRI UNITE TIZAGHARINE COMMUNE BOUTROUCH; S/5 TARIK BN ZIYAD UNITE ID BELKACEM COMMUNE IDER ET S/5 AL MAARRI UNITE TAMAGUART AGNI COMMUNE TIGHIRT,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	401.184,00 DH	Quatre cent un mille cent quatre-vingt-quatre dirhams	10.000,00 Dhs (DIX MILLE DIRHAMS)
3	LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 OKBA BEN NAFIA UNITE TAHARMOUCHE; S/5 INOUI ZAYDOUNE UNITE NAALA COMMUNE SBOUYA ,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	346.806,00 DH	Trois cent quarante-six mille huit cent six dirhams	8.000,00 Dhs (HUIT MILLE DIRHAMS)
4	LOT 04 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 TAJAJT UNITE AIT OUMMANOUZ ; S/5 TAJAJT UNITE OUSALLAFI COMMUNE SEBT ENMAGOUR,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	356.328,00 DH	Trois cent cinquante-six mille trois cent vingt-huit dirhams	8.000,00 Dhs (HUIT MILLE DIRHAMS)
5	LOT 05 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES : ADDOHA UNITE IDCHNAHIM; S/SAL AARAR UNITE AGNI IDRANE COMMUNE SIDI ABEDLAOUBLAID ,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	223.236,00 DH	Deux cent vingt-trois mille deux cent trente-six dirhams	5.000,00 Dhs (CINQ MILLE DIRHAMS)
6	LOT 06 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 AL AARAR UNITE AFERNOU NHNIA; S/5 AL AARAR UNITE ID HMAJ OALI COMMUNE SIDI ABEDLAOUBLAID ,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	223.236,00 DH	Deux cent vingt-trois mille deux cent trente-six dirhams	5.000,00 Dhs (CINQ MILLE DIRHAMS)
7	LOT 07 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 INOUI YOUNESS UNITE BOUL MAAROFI; S/5 OUM EL MOUMININE UNITE TANGART COMMUNE SIDI HSSAN OUALI ,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	280.152,00 DH	Deux cent quatre-vingt mille cent cinquante-deux dirhams	7.000,00 Dhs (SEPT MILLE DIRHAMS)
8	LOT 08 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 AL HANSALI UNITE ID TAJER; S/5 INOUI RAJIA UNITE ID BELASRI COMMUNE SIDI MBAREK ,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	280.152,00 DH	Deux cent quatre-vingt mille cent cinquante-deux dirhams	7.000,00 Dhs (SEPT MILLE DIRHAMS)
9	LOT 09 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/SAL ZARKTOUNI UNITE HAROUACH; S/5 ALMOATAMID BN ABBAD UNITE AIT TAMOURAGHT COMMUNE TIOUGHZA ,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	289.674,00 DH	Deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent soixante-quatorze dirhams	7.000,00 Dhs (SEPT MILLE DIRHAMS)
10	LOT 10 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/5 DIAA UNITE IGHIR IMACHWIN ; S/5 ALMOATAMID BN ABBAD UNITE DOUTANOUTE COMMUNE TIOGHZA ,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	337.284,00 DH	Trois cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-quatre dirhams	8.000,00 Dhs (HUIT MILLE DIRHAMS)
11	LOT 11 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN MURS DE CLOTURE DES UNITES SCOLAIRES :S/SABOU BAKR ESSIDIK UNITE TAGADIRT COMMUNE TANGRAFA; S/5 AL NASSIME UNITE TIGOUNEL COMMUNE IMI NFAST ET S/5 AL JABAL AL AKHDAR UNITE TAGNIT COMMUNE MESTI,RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	401.184,00 DH	Quatre cent un mille cent quatre-vingt-quatre dirhams	10.000,00 Dhs (DIX MILLE DIRHAMS)

\* L'attestation de référence de construction bâtiment et aménagement similaire ou leur copie certifiée.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale du Sidi Ifni DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN .
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4, 13 et 14 du règlement de la consultation.

N° 8113/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère De L'intérieur  
Wilaya du region casa-settat  
Province De Sidi Bennour  
Pachalik zemamra  
Commune De Zemamra

**AVIS DE DEPOT**

Il est porté à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement de la collectivité territoriale de Zemamra (plan et règlement) à été déposé au siège de ladite commune pour une durée d'un mois et 3 jours du 12/10/2020 au 13/11/2020, et qu'un dossier et un registre seront mis à cet effet à la disposition du public pour y mettre leurs observations, et ce, au siège de la commune de Zemamra et pendant les horaires de travail officiels.

N° 7794/PA

PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE SETTAT CHAMALIA  
CAIDAT OULED SAID  
COMMUNE KHEMISSSET CHAOUIA

**AVIS DE CONCOURS**

La Commune de Khemisset Chaouia organisera à partir du 28 Novembre 2020 les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 au profit des fonctionnaires relevant de cette commune ayant une ancienneté de six ans dans leurs grades suivant le tableau ci-dessous.

Conditions : Les concours sont ouverts aux	Accès au grade de	Places mises en compétition	Date du concours	Lieu de dépôt des dossiers de candidature	Dernier délai	Date et Lieu du concours
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade	Le Quota est limité à 13% des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires.	28 Novembre 2020	S.R.H	31 Novembre 2020	28/11/2020 Siège communal de Khemisset Chaouia
Adjoint administratif 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade					
Adjoint technique 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade					

N° 8114/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massif  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
N° 26/2020/DPA/TZ/SMOP  
(SEANCE PUBLIQUE)**

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Jeudi 05 Novembre 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de deux unités de valorisation des produits de terroir (C.T Aglou, cercle Tiznit, C.T Afella Ighir, cercle Tafraout) Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30.000,00 (Trente mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.748.976,00 (Un million sept cent quarante huit mille neuf cent soixante seize dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

- Les concurrents peuvent :
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
  - ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
  - ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

\* Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Modèle	Secteur	Qualification	Classe
Nouvelle	A	A-2	4

N° 8117/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massif  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
N° 27/2020/DPA/TZ/SMOP  
(SEANCE PUBLIQUE)**

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Jeudi 05 Novembre 2020 à 11 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction d'une unité de valorisation des produits de terroirs à C.T Reggada, cercle et Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 (Vingt mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **835.272,00 (Huit cent trente cinq mille deux cent soixante douze dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

- Les concurrents peuvent :
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
  - ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
  - ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

\* Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Modèle	Secteur	Qualification	Classe
Nouvelle	A	A-2	4

N° 8118/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE OUJDA

**AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2020/CRAO  
Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou une union  
de coopératives et aux auto-entrepreneurs**

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° 03/2020/CRAO concernant l'acquisition d'outillage et consommables de laboratoire pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda en lot unique dont l'ouverture des plis est programmée le 27/10/2020 à 11 heures, que ce présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.

En application des dispositions :

- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 joumada 1 1434 (20 mars 2013) ;
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tel qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2- 12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 09 du règlement de consultation.

Le reste des informations demeure sans changement.

N° 8115/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
تقديم سيدي بوزور  
لغزة سيدي بوزور  
فمينة لسطل  
جماعة لسطل  
\*\*\*\*\*

**إعلان**

**عن إجراء امتحان الكتابة المهنية لفائدة**

**موظفي الجماعة للتربية لسطل بروس سنة 2020**

سيتم في يوم 11 نونبر 2020 على الساعة الثامنة صباحا بمقر دار الجماعة لسطل لمتحان الكتابة المهنية لولوج برحتي مساعد إداري من الدرجة الثانية و مساعد تقني من الدرجة الثانية. و يحدد عدد المنصب المتاحين في شئها في حدود 13 لكل إطار على انفراد. و يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة و المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الفس لقصوات ست سنوات (6) على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة. يجب أن توضع طلبات قترشيع بمصلحة الموظفين بجماعة لسطل قبل يوم 02 نونبر 2020 و هو آخر اجل لتوليها. و سيجرى اختبار المترشحين على الشكل التالي:

المعامل	المدة	الاختبار
2	ثلاث (3) ساعات	1- اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المهني.
3	ثلاث (3) ساعات	2- باختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتقدمين للدرجة المتقدمين شئها أو بمجال اختصاصات الإدارة المهنية.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	3- اختبار شفوي: تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، و مهامه و تخصصه و اختيار كدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المتقدمين شئها.

المعامل	المدة	الاختبار
2	ساعتان (2)	1- اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المهني.
3	ثلاث (3) ساعات	2- باختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتقدمين للدرجة المتقدمين شئها أو بمجال اختصاصات الإدارة المهنية.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	3- اختبار شفوي أو تطبيقي: مناقشة تصيب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، و على مهامه و تخصصه المترشح و اختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتقدمين شئها ، و يمكن عند الاقتضاء، إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي.

N° 8116/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Boulemane  
Commune Ouled Ali Youssef

### Avis d'Examens d'Aptitude Professionnelle

Le Président de la Commune d'Ouled Ali Youssef Avise qu'il sera organisé le Samedi 14 Novembre 2020 à partir de 10 heures du matin au siège de la commune des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 au profit des fonctionnaires relevant du budget de la Commune d'Ouled Ali Youssef ayant au moins 6 ans de service dans leur grade et ce conformément au tableau suivant :

Cadre et Grade initial	Cadre et Grade d'avancement	Conditions d'admission	Nombre de postes	Délai de dépôt des dossiers
Adjoint Administratif 3eme Grade	Adjoint Administratif 2eme Grade	L'examen d'aptitude professionnelle est ouvert au profit des fonctionnaires ayant au moins 6 ans de service dans le grade	Un poste pour chaque grade	Les demandes de candidatures doivent être déposées au bureau des ressources humaines au siège de la Commune d'Ouled Ali Youssef dans un délai ne dépassant pas le 10 Novembre 2020
Adjoint Technique 3eme Grade	Adjoint Technique 2eme Grade			

N° 8119/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

\*\*\*\*\*

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

**Objet : TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES DANS LA PROVINCE DE RHAMNA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/2020**

**OUVERTURE DES PLS LE 10/11/2020**

Le 02/11/2020 à 10h 30 (dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Equipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES DANS LA PROVINCE DE RHAMNA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **42 000.00 Dh (quarante-deux mille dirhams)**. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4 270 800,00 Dh (Quatre Million Deux Cent Soixante-Dix Mille Huit Cent Dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

**\* Pour les concurrents installés au Maroc :**

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.
- Une copie légalisée du certificat d'agrément dans le domaine d'activité : H2.

**\* Pour les concurrents non installés au Maroc :**

- Les BET non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N° 8123/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED EL JANOUBIA  
CAIDAT DE RAS EL AIN  
COMMUNE OUED NAANAA

### AVIS RECTIFICATIF

**POUR L'AVIS N° 7922/PA DU 05/10/2020 PUBLIE AU LIBERATION N° 9133**

Le président de la Commune OUED NAANAA , avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au poste adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade et ce le 07 Novembre 2020 à partir de 09 h au siège de la commune .

L' examen est ouvert aux fonctionnaires de cette commune exerçant leur fonctions en qualité de adjoint technique 3<sup>ème</sup> grade justifiant au moins 6 ans d'ancienneté de service dans ce poste .

Les dossiers de candidature seront déposés au service personnel avant le 04 Novembre 2020.

N° 8120/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Draa Tafilalet  
Province du Zagora  
Cercle Zagora  
Caidat Tamegroute  
Commune De Fezouata

### AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Suite à la décision N° 20 du 05/10/2020 de Mr le président de la commune Fezouata, organise l'examen d'aptitude professionnel pour l'année 2020, au profit des fonctionnaires rétribués sur son budget, au siège de la dite commune, selon le tableau suivant :

Examen pour accéder au Grade	Nombre de poste	Conditions de participation	Date et heure de l'examen	Dernier délais de dépôt de dossier
Adjoint Administratif 2eme Grade Echelle 7	01	Ancienneté de six (6) ans au Adjoint Administratif 3eme grade au 31/12/2020	21/11/2020 Du 9h à 12h et du 12h 30 mn A 15h30 mn	10/11/2020
Adjoint Technique 2eme Grade Echelle 7	01	Ancienneté de six (6) ans au Adjoint Technique 3eme grade au 31/12/2020	21/11/2020 Du 9h à 12h et du 12h 30 mn A 15h30 mn	10/11/2020

Ainsi les fonctionnaires remplissant les conditions demandées, sont priés de déposer leur candidature au service du personnel de la commune, au délai fixé.

N° 8121/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région de Béni Mellal-Khénifra  
Province d'Azilal  
Cercle de Ouauizerth  
Caidat de Ouauizerth  
CT d'Isseksi

### Avis du président du conseil communal d'Isseksi Pour l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des fonctionnaires satisfaisants les conditions réglementaires Au titre de L'année 2020

Le président de la commune d'Isseksi annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des agents et fonctionnaires de la dite commune, selon le planning suivant:

Type d'examen	Date d'examen	Lieu d'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requise
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2ème G (un poste)	14/11/2020	Siège communal	31/10/2020	Six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique de 3ème grade au 14/11/2020

Les fonctionnaires concernés devront déposer leur dossier de candidature à la cellule du personnel la dite commune. Dernier délai, le : **31 Octobre 2020 à 14h.**

N° 8122PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports

الجمهورية المغربية  
وزارة الثقافة والشباب والرياضة  
مجلس الشباب والرياضة

الكتابة العامة  
المديرية الجهوية فاس/ مكناس  
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général  
Direction régionale Fès / Meknès  
Direction provinciale de Boulemane

**(AVIS MODIFICATIF)**

Le Directeur Provincial de Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports de Boulemane à Missour déclare que l'ouverture des plis relative à l'avis d'appel d'offres n° 16/2020/DPMCJSB publié au journal Libération le 05/10/2020 n° 9133 a été modifié le 03/11/2020 à 10 Heure 30mn au lieu du 03/11/2020 à 10 heure.

Les autres restent sans modifications.

N° 8124/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports

الجمهورية المغربية  
وزارة الثقافة والشباب والرياضة  
مجلس الشباب والرياضة

الكتابة العامة  
المديرية الجهوية فاس/ مكناس  
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général  
Direction régionale Fès / Meknès  
Direction provinciale de Boulemane

**(AVIS MODIFICATIF)**

Le Directeur Provincial de Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports de Boulemane à Missour déclare que l'ouverture des plis relative à l'avis d'appel d'offres n° 20/2020/DPMCJSB publié au journal Libération le 05/10/2020 n° 9133 a été modifié le 04/11/2020 à 11 Heure 00mn au lieu du 04/11/2020 à 10 heure.

Les autres restent sans modifications.

N° 8127/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports

الجمهورية المغربية  
وزارة الثقافة والشباب والرياضة  
مجلس الشباب والرياضة

الكتابة العامة  
المديرية الجهوية فاس/ مكناس  
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général  
Direction régionale Fès / Meknès  
Direction provinciale de Boulemane

**(AVIS MODIFICATIF)**

Le Directeur Provincial de Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports de Boulemane à Missour déclare que l'ouverture des plis relative à l'avis d'appel d'offres n° 17/2020/DPMCJSB publié au journal Libération le 05/10/2020 n° 9133 a été modifié le 03/11/2020 à 11 Heure 00mn au lieu du 03/11/2020 à 10 heure.

Les autres restent sans modifications.

N° 8125/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SAFI  
SECRETARIAT GENERAL

**AVIS DE REPORT D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE  
AL'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE  
N°35/INDH/2020**

Le Gouverneur de la Province de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N°35/INDH/2020, relatif aux ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR OMOUMA A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUGUEDRA A LA PROVINCE DE SAFI.

publiée dans les journaux suivants :

- Libération N° 9119 du 18/09/2020
- Risalataloumma N° 11627 du 18/09/2020

est modifié comme suit :

Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 21 Octobre 2020 à 11H00.**

au lieu de

Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 14 Octobre 2020 à 11H00.**

N° 8129/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports

الجمهورية المغربية  
وزارة الثقافة والشباب والرياضة  
مجلس الشباب والرياضة

الكتابة العامة  
المديرية الجهوية فاس/ مكناس  
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général  
Direction régionale Fès / Meknès  
Direction provinciale de Boulemane

**(AVIS MODIFICATIF)**

Le Directeur Provincial de Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports de Boulemane à Missour déclare que l'ouverture des plis relative à l'avis d'appel d'offres n° 19/2020/DPMCJSB publié au journal Libération le 05/10/2020 n° 9133 a été modifié le 04/11/2020 à 10 Heure 30mn au lieu du 04/11/2020 à 10 heure.

Les autres restent sans modifications.

N° 8126/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SAFI  
SECRETARIAT GENERAL

**AVIS DE REPORT D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE  
AL'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE  
N°36/INDH/2020**

Le Gouverneur de la Province de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N°36/INDH/2020, relatif aux ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE :

- 1/ AMENAGEMENT DU CENTRE D'AUTISME DE SIDI BOUZID A LA PROVINCE DE SAFI;
- 2/ CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A LA COMMUNE HRARA A LA PROVINCE DE SAFI;
- 3/ AMENAGEMENT DU CENTRE SOCIAL A LA C.T MOUL BERGUI A LA PROVINCE DE SAFI.

publiée dans les journaux suivants :

- Libération N° 9119 du 18/09/2020
- Risalataloumma N° 11627 du 18/09/2020

est modifié comme suit :

Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 21 Octobre 2020 à 12H00.**

au lieu de

Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 14 Octobre 2020 à 12H00.**

N° 8130/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SAFI  
SECRETARIAT GENERAL

**AVIS DE REPORT D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE  
AL'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE  
N°34/INDH/2020**

Le Gouverneur de la Province de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N°34/INDH/2020, relatif aux ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ADDICTOLOGIE A LA VILLE DE SAFI.

publiée dans les journaux suivants :

- Libération N° 9119 du 18/09/2020
- Risalataloumma N° 11627 du 18/09/2020

est modifié comme suit :

Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 21 Octobre 2020 à 10H00.**

au lieu de

Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 14 Octobre 2020 à 10H00.**

N° 8128/PA



**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
DÉLÉGATION  
PROVINCIALE  
DE NADOR  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° CA01/2020**

Le 09/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du ministère de la santé à la province de Nador à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : « Consultation architecturale pour travaux de reconstruction d'un centre de santé niveau 2 BNI SIDEL JBEL à la province de Nador. »

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés publics de la délégation de santé de Nador. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 2.500.000,00 Dhs (deux millions cinq cent mille dirhams.). Hors Taxes

Le contenu, ainsi que la présentation le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics à la délégation de santé de Nador.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

N° 8133/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE  
D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2020/BG**

Le 03 Novembre 2020 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DE LA PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés

de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma .  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 20.000,00Dhs (Vingt mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.394.592,00 Dhs TTC (un million trois cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-douze, 00 Cts toute taxe comprise.).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 02 Novembre 2020 à 16H 30Mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 8134/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CAIDAT D'IBDER  
COMMUNE D'ANFEG  
\*\*\*\*\*  
SERVICE PERSONNEL**

**Avis de concours d'aptitude professionnelle au profit  
Des Adjoints Techniques 3ème grade échelle 6 pour la promotion  
Au grade Adjoints Techniques 2ème grade échelle 7**

La Commune d'Anfeg, organise un examen d'aptitude professionnelle au profit de ses fonctionnaires Le 08/11/2020 à 09H00 du matin au siège de dite commune.  
L'examen comporte des épreuves écrites et orales.

Conditions de participations :

Doit être

- Sous la charge budgétaire de la commune
- Classé à l'échelle 6 depuis 6 ans au moins au premier examen
- Les demandes doivent être déposées au bureau du service personnel de la commune avant le 05/11/2020
- Le nombre de poste est un poste

N° 8132/PA

Royaume du Maroc

Ministère de la santé

Direction Régionale de

Casablanca Settat

Délégation Provinciale de Berrechid

Centre Hospitalier Provincial de Berrechid

**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL**

**MAITRE D'OUVRAGE:** Centre Hospitalier Provincial de Berrechid

**ANNEE BUDGETAIRE:** 2020

Le programme Prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage Centre Hospitalier Provincial de Berrechid envisage de lancer pour l'année budgétaire Deux milles vingt est le suivant:

TRAVAUX							
Type de travaux	Objet des travaux	lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise	
Aménagement	Aménagement de l' Hôpital Provincial de Berrechid	l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	10%	
FOURNITURES							
Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Matériel	Matériel médico-technique		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Matériel	Matériel médico-hospitalier		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Matériel	Matériel de couchage		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Produits	Achat de médicaments, produits pharmaceutique et accessoires de médecine et de pharmacie, de fongibles chirurgicaux et médicaux		l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Décembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Gaz divers	Fluides médicaux		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Fongibles	Fongibles afférents à la radiologie et au laboratoire		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
SERVICES							
Type de services	Objet des services	lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise	
Gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs	gardiennage, surveillance et sécurité des Hôpitaux	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-	
nettoyage des bâtiments administratifs	Hygiène et nettoyage des Hôpitaux	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-	
Prestations médicales et hospitalières	accueil	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	3%	
Prestations médicales et hospitalières	brancardage	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Décembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	3%	
Prestation de restauration	Preparation et fourniture des repas aux malades et au personnel de garde	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-	
Prestations médicales et hospitalières	buandage	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Décembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	7%	
Collecte des déchets hospitaliers	collecte des déchets hospitaliers	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Décembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337754	-	

N° 8131/PA

STE « KAMOYA HOLDING »  
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 07.07.2020 de la société « KAMOYA HOLDING » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 38. Bis Bd. Slaoui Résidence Salam Bureau 31, pour le fixer à Fès : Bureau n° 14 .38 Bis Slaoui 3ème Etage.  
 \* Le transfert du siège social de la Société de Fès, 38. Bis Bd. Slaoui Résidence Salam Bureau 31, pour le fixer à Fès : Bureau n° 14 .38 Bis Slaoui 3ème Etage.  
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 07.10.2020 sous le n° de dépôt 2537/2020, et le RC n° 61 369.  
 LA GERANTE

N° 8137/PA

STE « MULTI PRO HOLDING »  
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 02.09.2020 de la Sté « MULTI PRO HOLDING » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Immeuble Espace Marina Angle Rue Tarik Ibn Ziyad et Rue Abdelkrim Benjelloun 5ème Etage.  
 \* Le transfert du siège social de la Société de Fès, Immeuble Espace Marina Angle Rue Tarik Ibn Ziyad et Rue Abdelkrim Benjelloun 5ème Etage, pour le fixer à Fès : Angle Rue Hamou Zayani et Avenue Abdelkrim El Khattabi V.N (Ex Rue la Martinière et Tissou).  
 \* Approbation de la cession des 100 parts sociales opérée par Mr. GUESSOUS MOHAMED Youssef, au profit de Melle. BENJELLOUN BEN KACEM Rania.  
 \* Quitus au gérant Mr. GUESSOUS MOHAMED Youssef.  
 \* Démission du gérant Mr. GUESSOUS MOHAMED Youssef.  
 \* Nomination d'un nouveau gérant en la personne de Mme. BEN MANSOUR Yasmina pour une durée illimitée.  
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 07.10.2020 sous le n° de dépôt 2538/2020, et le RC n° 61 093.  
 LA GERANTE

N° 8138/PA

ELECTRIKAWT SARLAU  
 Transfert de siège social I- selon la décision de l'assemblée unique de LA STE ELECTRIKAWT SARLAU en date du 14/09/2020, et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 04 il a été Décidé ce qui suit :  
 - Le transfert du siège social de « BLOC HI IMM 17 APT 67 KARIAT AZHAR MOHAMMEDIA Au « 36 LT IM 1 SEVAM AZHAR ETG RD APPT 36 CASA-BLANCA ». En conséquence le nouveau siège social de la société ELECTRIKAWT SARLAU sera « 36 LT IM 1 SEVAM AZHAR ETG RD APPT 36 CASA-BLANCA ».  
 II- Le dépôt légal de modification, a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ere instance de Mohammedia ; le 24/09/2020, sous le N° 1141, RC N° :21147.  
 III- Le dépôt légal d'immatriculation, a été effectué au secrétariat-greffe du tribu-

nal de commerce de CASA-BLANCA ; Le 08/10/2020, sous le N° 748886 ,et immatriculée au registre de commerce sous le N°475053.  
 N° 8139/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE MEDIOUNA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert  
 N° 15/2020/INDH  
 Le 05/11/2020 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour ACQUISITION DE DEUX AMBULANCES EQUIPEES POUR LE SOUTIEN DES PERSONNES EN PRECARITE DURANT LA PANDEMIE DE CORONA-PROVINCE DE MEDIOUNA- LOT UNIQUE  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétaire général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille dirhams (9 000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six cent mille dirhams TTC (600 000,00 Dhs TTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du secrétaire général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).
  - Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
  - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8140/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE MARITIME DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DES EAUX ET FORETS  
 DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE CASABLANCA-SETTAT  
 CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE D'AIN JEMAA-NOUACEUR  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SUR OFFRE DE PRIX  
 N° 01 /2020/CQAAJNC (Séance publique)

Le Mardi 24 novembre 2020 A 10H30, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre de Qualification Agricole d'Ain jemaa province Nouaceur , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : ACHAT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE DESTINÉ À L'ÉQUIPEMENT DE LA HALLE TECHNOLOGIQUE DU CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE D'AIN JEMAA- PROVINCE NOUACEUR (en lot unique)  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Centre de Qualification Agricole d'Ain jemaa Nouaceur , sis à Route Provinciale n° 3003 C.R. OULED AZZOUZ, AIN JEMAA, PROVINCE NOUACEUR – CASABLANCA. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 73.000,00 Dhs (soixante treize Mille Dirhams)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 500.000,00 Dhs TTC (deux million cinq cent mille Dirhams toutes taxes comprises)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au centre précité ;
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Centre précité ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8141/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE MIDELT  
 CERLE DE MIDELT  
 CAIDAT DE ZAIDA  
 COMMUNE TERRITORIALE DE ZAIDA  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N° 1/2020/CTZ  
 Le 05/11/2020 à Dix heures (10h00mm), il sera procédé, dans la salle de

réunion au Siège de la Commune Territoriale de Zaida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à :

Extension du Réseau d'électricité à Zaida et aux douars Cités ci-dessous :  
 -Tamelahte-Takddarte-Taajlilte-Tachroute-Ait Ali et Zaida Centre-Ait Alla Ou Mimoun-Ait Mouli Ait Khouya- Blal Tarklaoute-Izattimne-Tanslamte-Ait Iloussan-Ait Daoud Ou Rahou-Boulaajoul.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique à la Commune de Zaida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille Dirhams. (30 000,00dhs).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent cinquante quatre mille trois Cent treize Dirhams et 06 Centimes (854 313,06dh).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer l'contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés à la commune de Zaida .

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dépôt des plis des offres peut s'effectuer par voie électronique.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8142/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE KHENIFRA  
 SERVICE DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 15/2020/BG

Le 04 Novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :  
 Fourmiture et pose de caméras de surveillance au siège de la province de Khénifra  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Dirham (5.000,00 dhs).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent cin-


quante et un mille neuf cent soixante dirhams TTC (351.960,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.  
 Les échantillons pour les articles 1, 2, 3, 4 et 6 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 5, 7, 8, 9, 12 et 13 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 03 Novembre 2020 à 10 heures  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8143/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle  
 De L'Enseignement Supérieur Et De la recherche Scientifique  
 Académie régionale d'éducation et de formation Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Marrakech  
 Bassin Scolaire Ibn Taymia

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° : 01/BS.IT/2020  
 « Séance publique »

*Le 15/11/ 2020 à dix Heures (10H), il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur du lycée Ibn Taymia CPGE- Marrakech (Hay Hassani- Marrakech), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix réservé aux petites et moyennes entreprises nationales pour :*  
*Entretien et Nettoyage Des Bâtiments Et Locaux Du Lycée Ibn Taymia - CPGE -à Marrakech. En Lot Unique*

OBJET	L'estimation des coûts des prestations (Dhs TTC)	Caution provisoire (en dhs TTC)
Entretien et Nettoyage Des Bâtiments Et Locaux Du Lycée Ibn Taymia - CPGE - Marrakech.	321 235,20 (Trois Cent Vingt Et Un Mille Deux Cent Trente Cinq Dirhams et Vingt Centimes.)	9600,00 (Neuf Mille Six Cent dirhams.)

*Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Mr le Directeur du lycée Ibn Taymia CPGE- Marrakech. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.*

*Les concurrents peuvent :*  
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr le Directeur du lycée Ibn Taymia CPGE- Marrakech, Hay Hassani Marrakech.  
 - Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
 - Soit en Application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

**NB :**  
*En application des Dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et finances n° 3011.13 du 24 dillijja 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'Application de l'Article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013). Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.*

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.*

**N° 8136/PA**



**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE KHÉNIFRA  
SERVICE DES MARCHÉS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
16/2020/BG**

Le 05 Novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Equipement de la deuxième salle de réunion au siège de la Province de Khénifra Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept mille Dirham (7.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent quatre vingt six mille dix huit Dirhams TTC (486.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons pour les articles 3 (Echantillon complet : Rideaux + moteur) et 5 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 1, 2, 6, 7 et 9 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 04 Novembre 2020 à 11 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 8144/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°17/2020

Le 23/11/2020 à 10h30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la jeunesse et des sports, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat à l'ou-

verture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Achat d'équipements individuels des sportifs destinés à la direction du sport.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Ministère de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) ou du site du Ministère ([www.mjs.gov.ma](http://www.mjs.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à 60.000,00 (Soixante mille dirhams ) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3.957.600,00 DH (Trois millions neuf cent cinquante-sept mille six cent dirhams T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Ministère de la Jeunesse et des Sports  
b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;  
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

**N° 8145/PA**

**REGION CASABLANCA  
SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE  
D'EL BOROUJ  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 3/2020  
(Séance publique)**

En date du 04/11/2020 à dix heures du matin il sera procédé au siège de la commune d'el Borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant l'affermage des services du souk hebdomadaire HAD EL BOROUJ pour les marchés allotés :

- Lot n 1: souk à bestiaux  
- Lot n 2: droit d'entrée au souk, droit d'exploitation des lieux de vente des marchandises, fondouk et parking de voitures

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'el Borouj (service: régie de recettes) ,il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Des renseignements concernant l'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 22 du décret n 2.12.349 du 20 MARS 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à

leur gestion, et à leur contrôle.

le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 - 29 et 31du décret précité.

les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la commune d'el Borouj (service: régie de recettes).

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune D'EL BOROUJ.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:

- la première enveloppe comprend le dossier administratif et dossier technique et porte la mention " Dossier administratif et dossier technique ".  
- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier ".  
1- LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:

-la déclaration sur l'honneur.  
-une demande qui doit indiquer le nom, prénom, qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en une situation fiscale régulière.

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

-Le certificat d'immatriculation au registre du commerce  
- Une copie de la carte d'identité nationale.  
-Un cautionnement provisoire équivalent à cinquante milles dirhams (50.000,00 dhs).

-La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

- statut.  
2- LE DOSSIER TECHNIQUE COMPREND

-une note de moyens humains et techniques du concurrent.

3- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:

- Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.

- Une avance équivalente à la somme de location de six mois (par espèce ou par chèque certifié).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services pendant les heures de travail officielles.

**N° 8146/PA**

WILAYA REGION  
CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE

**D'EL BOROUJ  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N 4/2020  
(Séance publique)**

En date du 05/11/2020 à dix heures du matin il sera procédé au siège de la commune d'El Borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant l'affermage de l'abattoir communal d'el Borouj.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'el Borouj (service: régie de recettes), il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyer par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 22 du décret n 2.12.349 du 8 jourmada premier (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion, et à leur contrôle.

le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret .

les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la commune d'el Borouj (service: régie de recettes).

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune D'EL BOROUJ.

-Soit les remettre au président de la commission d'ap-

pel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:

- la première enveloppe comprend le dossier administratif et porte la mention " Dossier administratif ".  
- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier ".

1- LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:

-la déclaration sur l'honneur.  
-une demande qui doit indiquer le nom, prénom, qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.

- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en une situation fiscale régulière.

- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire équivalent à vingt milles dirhams (20.000,00 dhs).

- Le récépissé du cautionnement d'hygiène et d'entretien équivalent à vingt milles dirhams (20.000,00 dhs).

- une attestation administratif livrée par le président du conseil communal d'el borouj atteste que le concurrent n'avait aucun conflit avec la commune à l'occasion de l'exploitation des biens communaux.

-Le certificat d'immatriculation au registre du commerce

-Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Une copie de la carte d'identité nationale.

- attestation de résidence pour personnes physiques.  
- statut et P.V du dernier assemblée général pour personnes morales.

- Une copie conforme légalisée du cahier de charge.  
- une note de moyens humains et techniques du concurrent.

- possibilité de présenter toutes pièces qui attestent la bonne gestion du concurrent d'autres services ou souks.


2- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:

- Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.

- Une avance équivalente à la somme de location de six mois (par espèce ou par chèque certifié).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services communaux pendant les heures de travail officielles.

**N° 8147/PA**

<p>المملكة المغربية رئيس الحكومة الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات</p>	
<p>المعهد الوطني للبريد والمواصلات</p>	 <p>المعهد الوطني للتقنين المواصلات BOULAX ALIETO I 1043416 A BELLAIE Région de Casablanca-Settat</p>
<p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2020/INPT</b></p>	
<p>Le <b>03 Novembre 2020 à 10h00</b>, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :</p>	
<p><b>Marché en lot unique:</b></p> <p><b>La fourniture, livraison, installation et mise en marche de matériel de cuisine pour le restaurant de l'INPT, sis à Rabat-avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.</b></p>	
<p>Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <a href="http://www.marchespublics.gov.ma">www.marchespublics.gov.ma</a> et à partir de l'adresse électronique suivante (<a href="http://www.inpt.ac.ma">www.inpt.ac.ma</a>).</p>	
<p><b>Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.</b></p>	
<p>L'estimation des coûts des prestations établies par l'INPT est fixée à la somme de :</p>	
<p><b>Lot unique : Un million vingt-huit mille huit cent quatre-vingt dirhams et quatre-vingt-seize centimes toutes taxes comprises (1.028.880,96 DH/TTC).</b></p>	
<p>Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.</p>	
<p>Les concurrents peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;</li> <li>- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;</li> <li>- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;</li> <li>- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.</li> </ul>	
<p><b>La date de la visite des lieux est fixée pour le 22/10/2020 à 10H00.</b></p>	
<p><b>La documentation technique relative au matériel objet du présent appel d'offres doit être déposée au service des achats de l'INPT au plus tard le 02/11/2020 à 16h00 et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception,</b></p>	
<p><b>Cette documentation devra comprendre, en plus des documents exigés par le règlement de la consultation, une copie du certificat de qualité ISO 14001 du constructeur du matériel objet de la documentation technique proposée ou tout autre document justifiant la certification du constructeur à ladite norme.</b></p>	
<p><b>N° 122/PC</b></p>	

**LAMALEV – SARLAU-CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte SSP en date du 03/09/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : LAMALEV  
Forme Juridique : SARLAU  
Objet: ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES.  
Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17 ; 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.  
DURÉE : 99 ans.  
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune :  
• 1000 Parts attribuées à ... Mr. LAMALEM MOHAMED.  
GERANCE : \* Mr LAMALEM MOHAMED, gérant de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 02/10/2020 Sous le N° 748275 , RC N° 474503.

N° 8148/PA

**KHADNI FOOD SARL CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 13/08/2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « KHADNI FOOD » SARL.  
Objet : Poissonnerie, Achat, vente, commercialisation et distribution de poissons frais et produits halieutiques, Traitement, congélation et conservation de poissons frais et congélation, Salaisons et fumage de poissons, Marchand de frites divers et congélation, Marchand de fruits et légumes congelés, import-export.  
Siège social : Casablanca, GROUPE ATTAKADDOUM GH2- 17, 2eme ETAGÉ SIDI BERNOUSSI  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Cent mille dirhams (100 000,00 dhs) Mr NAOUMI MOHOI EDDINE (600 parts ) Mlle NAOULMI KHADIJA (400 parts ) .  
Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.  
Gérance : Mlle NAOUMI KHADIJA, CIN N°BH401619 et Mr NAOUMI MOHI ED-DINE, CIN N°BJ13452.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 05/10/2020 sous le n°475137 du RC.

N° 8149/PA

**RUMAL PUB SARLAU AU CAPITAL DE: 10 000,00 DIRHAMS**  
SIEGE SOCIAL : IMM 23 N 27 DIAR EL OUAFA MY RACHID CASABLANCA RC 205165 IF 2861694 ICE 000218882000008  
**DISSOLUTION ANTICIPTE**  
Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/03/2020, les associés de la société dite : RUMAL PUB SARLAU, au Capital de 10 000,00 DHS, dont le siège social est sis à : IMM 23 N 27 DIAR EL OUAFA MY RACHID CASABLANCA, ont décidé ce qui suit :  
• La Dissolution Anticipée de la Société  
• Dénomination de Mlle. FIKRI BUCHRA de ses fonctions de gérant.  
• Désignation de Mlle. FIKRI BUCHRA en qualité de liquidateur.  
• De fixer le siège de liquidation au siège de la société à : IMM 23 N 27 DIAR EL OULFA MY RACHID, CASABLANCA.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 03/09/2020, sous le N° 18996, R.C N° : 205165.

N° 8150/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES D.A.A.F./S.A.F.P AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2020/BP**  
Le Jeudi 05 Novembre 2020 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE PAR BORNES FONTAINES AU NIVEAU DES DOUARS : LAABADLA, LWALJA, FRARA ET TNAJA SIS A LA COMMUNE TERRITORIALE SI HSSAINE BEN ABDERRAHMANE - PROVINCE D'EL JADIDA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière / service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provin-

cial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams).  
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Quatre Cent Quatre Vingt Sept Mille Sept Cent Soixante Seize Dirhams (487.776,00 dhs).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité.  
Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement de consultation.

N° 8151/PA


**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES D.A.A.F./S.A.F.P AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2020/BP**  
Le Jeudi 05 Novembre 2020 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE PAR BORNES FONTAINES AU NIVEAU DES DOUARS :

**CHFALHA, LBRABARE, LAMSAADA et RBABZA SIS A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI HSSAINE BEN ABDERRAHMANE - PROVINCE D'EL JADIDA**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière / service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams).  
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Trois Cent Cinquante Quatre Mille Neuf Cent Soixante Dirhams (354.960,00 dhs).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au

début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité.  
Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement de consultation.  
**N° 8152/PA**  
**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AREF MARRAKCH – SAFI DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 05/FDR/2020**  
Le 03/11/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement de Huit (8) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna en lot unique. Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Ser-

vice des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (20 000,00 DH) Vingt Mille Dirhams.  
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (995 748,00 DH) Neuf Cent Quatre Vingt Quinze Mille Sept Cent Quarante Huit Dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;  
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8153/PA

المملكة المغربية رئيس الحكومة الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات	
المعهد الوطني للبريد والمواصلات	 المعهد الوطني للبريد والمواصلات مؤسسة وطنية Institut National des Postes et Télécommunications

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2020/INPT**

Le 03 Novembre 2020 à 14H00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**Travaux d'installation d'un système solaire de production d'eau chaude dans la résidence des élèves de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à Rabat- avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante ([www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente Mille Dirhams (30.000,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée à la somme de :

**Un million sept cent quarante-trois mille cent vingt dirhams toutes taxes comprises (1.743.120,00 DH/TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposé contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**La date de la visite des lieux est fixée pour le 20/10/2020 à 10h00.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 123/PC

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL COMMUNE D'CHEIRA EL JIHADIA DIRECTION DES SERVICES DIVISION D'EQUIPEMENT SERVICE MARCHES**

**Objet : Avis rectificatif de l'Appel d'offre N° 20/2020 : Achat de matériels d'entretien d'éclairage public, commune de Dcheira Eljihadia Préfecture Inezgane Ait Melloul. (Réservé à la petite moyen Entreprise)**

Le président de la Commune de Dcheira El Jihadia annonce que le cahier de prescription spécial de l'appel d'offre n° 20/2020 relatif à l'**Achat de matériels d'entretien d'éclairage public, commune de Dcheira Eljihadia Préfecture Inezgane Ait Melloul. (Réservé à la petite moyen Entreprise)**, qui aura lieu Le 27 Octobre 2020 à 09h est rectifié au niveau du bordereau des prix, prix n° 27.

(Au lieu de lampe led 80 w remplacé par Lampe led 45 w E40)

**N° 8154/PA**



«MOPODEC» SARL  
CONSTITUTION  
I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 14/09/2020, il a été institué une société SARL, dont les caractéristiques sont :  
• Dénomination Sociale «MOPODEC» SARL.  
• Forme : SARL.  
• Objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS/NEGOCIANT.  
• Siège social : N° 36 HAY TAKADDOUM TAOURIRT  
• Durée : 99 ans.  
• Capital social : 100 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 1000,00 Dirhams chacune.  
• Gérance : M. MOUNIR BENARBIA, gérant pour une durée illimitée.  
• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.  
II)- La société a été immatriculée au RC de Taourirt le 08/10/2020 Sous le N° 1209/TAOURIRT.  
N° 8156/PA

ITISSALAT AL -MAGHRIB  
DIRECTION REGIONALE  
D'AGADIR  
AVIS DE REPORT  
CONSULTATION  
OUVERTE  
Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir, informe les sociétés intéressées par la consultation N°73/DRA/2020/PR578571 concernant l'Acquisition de pièces de rechange pour normalisation des sites solaires relevant de la DRA que la date limite pour la remise des plis est reportée jusqu'au Vendredi 16 octobre 2020 à 16 heures. Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 (Dix Mille dirhams)

Tél: 05 28 23 00 90 / Fax: 05 28 22 14 14.  
N° 8157/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PECHE  
MARITIME  
DIRECTION REGIONALE  
DE L'AGRICULTURE DE  
DAKHLA  
OUED EDDAHAB  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n° 13/2020/DRADOE DU  
09/11/2020 A 11HEURES

Le Lundi 09 Novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant Conception d'emballage du lait au profit de la coopérative « Halib Dakhla » à Tawarta, CT El Argoub, Province Oued Eddahab.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de

l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Walaé, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à (12.000,00 dhs) douze Mille dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq Cent Quatre Vingt Treize Mille deux cent quatre vingt Di-

rhams (593.280,00 DH) TTC.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les déposer contre ré-

cépiqué dans le bureau des marchés de la Direction régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation  
N° 8158/PA

إعلان

تنظم جماعة تيدلي امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين المصنفين فيمختلف الدرجات.

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط المشاركة في الامتحان	آخر أجل لقبول الترشيحات	تاريخ إجراء الامتحان	ملاحظات
تقني من الدرجة الرابعة	تقني من الدرجة الثالثة	يفتح الامتحان في وجه الموظفين المتوفرين على ست (6) سنوات على الأقل في الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية الى غاية 31 دجنبر 2020	الجمعة 30 أكتوبر 2020	السبت 07 نونبر 2020	تودع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية بجماعة تيدلي. تجرى هذه الامتحانات على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة تيدلي وعلى المترشحين الحضور مصحوبين ببطاقة التعريف الوطنية. تحدد المناصب المتبارى بشأنها في منصب واحد بالنسبة لكل مهنة.
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية				

N° 8155/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa  
07.05 : Bulletin météo  
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)  
07.40 : Amouddou  
08.40 : Arrouad  
09.40 : Moudawala  
10.40 : Dar Dmana  
11.30 : Nadi Al Marah -R  
12.30 : Dar Al Warata -R  
13.00 : JT Addahira + Météo  
13.20 : Aaz Lmedina  
14.00 : JT en Amazigh + en Espagnol  
14.40 : Cinéma : Semt Al Farachat -R  
16.10 : Merdi Mimtou -R  
16.30 : Oujouh - R  
17.00 : Moudawala  
18.00 : Une heure en enfer

19.00 : JT en français  
19.20 : Moutaalikat -R  
19.50 : Hanan Nit -R  
20.00 : Hayna Zép - R  
21.00 : JT Principal + Météo  
21.50 : Noujoum Al Aoula  
23.50 : Dernier bulletin d'information  
00.10 : Théâtre : Samsar Al Hamla - Inédit  
01.50 : Massrah Al Aoula - Inédit  
02.40 : Arrouad - R  
03.40 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R  
04.10 : Mrehba Bi Shabi - R  
04.40 : Aaz Lmdina - R  
05.10 : Dar Dmana - R  
06.00 : Amoudou - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : MAGAZINE : KHADA AL ALHANE : KHASS BI ASSOFIYA ACHAEBIYA  
08:30:00 : MAGAZINE : SI-HATOUK BAYNA YADAYK  
08:55:00 : MINI-SERIE : KORS  
09:50:00 : SERIE : KENZA FDDOUWAR  
10:20:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
11:00:00 : SERIE : ROMMANA WA BARTAL : WA ARRABBAH MENHA  
11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO  
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR

13:10:00 : MOUJAZ RIYADI  
13:30:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE : KHAOULA  
14:00:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
14:10:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR  
14:45:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:55:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
16:10:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ  
16:40:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
17:55:00 : MAGAZINE : NIDAE  
18:10:00 : MAGAZINE : CAMERA SHOW - CAMERA  
18:20:00 : FEUILLETON : CHABAB PEKIN  
19:15:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING  
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU BQA FDA-REK

20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:40:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA : HAMID BOUCHNAK / ABDELBASSET LAMRIKI  
23:20:00 : TELEFILM : AL QARYA  
AL MANSIYA  
01:10:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
02:25:00 : FEUILLETON : AL IRT  
03:15:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
04:10:00 : DES HISTOIRES & DES HOMMES : DAR ATTALIBA  
05:10:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE : MASSA, TERRE DE LEGENDE -VA-

# Sport

## Sprint final vers le titre

*Qui du Raja ou du Wydad aura le dernier mot ?*

Le Raja sera-t-il champion pour la douzième fois de son histoire en accueillant dimanche (19h) l'ASFAR de Rabat lors d'un classique brûlant ? Le WAC, qui fait le voyage inverse pour affronter le FUS, croit-il encore en ses chances et à un faux pas de son meilleur ennemi ? La conquête du titre national de la saison 2019-2020, si longue et si particulière, représente à peu de choses près l'unique enjeu de la 30ème et dernière journée de la Botola Pro. N'en cherchez pas d'autres, puisque pour les relégations, la messe a été dite il y a quelques jours. Défait mercredi dans

son autre par le Raja, l'Olympique Club de Khouribga a rejoint son voisin dans l'ascenseur, le Raja de Béni Mellal, direction l'étage inférieur.

Pour le suspense, il faudra donc scruter le haut du tableau, notamment le podium où il existe une seule certitude : le championnat se jouera entre le WAC (2ème avec 56 points) et le Raja (57 points). Malgré un parcours digne d'un champion, la Renaissance sportive de Berkane ne pourra pas se mêler à la lutte pour la conquête du titre car, à trois points du leader, et même dans le meilleur des cas, c'est-à-dire, si le Raja et le WAC perdent, les hommes de Sektoui se retrouveront à égalité de points avec les Verts. Et comme le stipule le règlement de la FRMF «en cas d'égalité entre deux équipes, il est tenu compte, par ordre de priorité : du goal différence particulier des matches aller et retour, du nombre de victoires et du nombre de buts marqués». Or, comme la différence particulière est nulle entre les deux équipes (2-2 à l'aller comme au retour), la RSB est exclue de la course au titre car elle a gagné moins de matches (14 contre 16 pour le Raja). En revanche, les Berkaniés, assurés de disputer la prochaine édition de la Coupe de la Confédération, peuvent encore chiper la seconde place au WAC et composer leur billet pour la Ligue des champions en cas de défaite des Rouge et Blanc, qui n'ont que deux petites unités d'avance. Et même en cas d'égalité de points, la RSB prendrait l'avantage grâce à une différence de buts particulière favorable.

Un tel scénario serait un véritable cauchemar pour le Wydad de Casablanca. Mais ce ne sont que des projections. Le titre n'est pas encore perdu pour le peuple rouge. Par contre, la victoire est impérative, tout en espérant que le Raja se prenne les pieds dans les tapis. Puisqu'en cas d'égalité de points, le Raja a là aussi l'avantage. Verdict dimanche peu après 21 heures.

Chady Chaabi



### Programme

#### Samedi

15h00: Youssoufia de Berrechid - Difaa d'El Jadida (Complexe Municipal - Berrechid)

17h00: Rapide Oued Zem - Ittihad de Tanger (Stade Municipal - Oued Zem)

19h00: Moghreb de Tétouan - Olympique de Khouribga (Stade Saniat Rmel - Tétouan)

19h00: Renaissance de Zemamra - Raja de Béni-Mellal (Stade Ahmed Chokri - Zemamra)

#### Dimanche

19h00: Hassania d'Agadir - Mouloudia d'Oujda (Grand Stade d'Agadir)

19h00: FUS de Rabat - Wydad de Casablanca (Stade Prince Héritier Moulay El Hassan - Rabat)

19h00: Raja de Casablanca - AS FAR (Complexe Sp. Mohammed V-Casablanca)

19h00: Olympic de Safi - Renaissance de Berkane (Stade El Massira - Safi).

## La FIFA rejette la demande de changement de représentation nationale de Munir El Haddadi

*La FRMF décide de faire appel*



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a décidé de faire appel d'urgence auprès du Tribunal arbitral du sport contre la décision de la commission des statuts du joueur de la FIFA qui a rejeté la demande de l'instance fédérale visant le changement de représentation nationale du joueur Munir El Haddadi, a annoncé jeudi soir l'instance fédérale marocaine.

Cette décision intervient après des échanges entre la FRMF et la FIFA, à la lumière des nouveaux amendements apportés lors de la dernière assemblée générale de l'instance internationale et qui visent, entre autres, à permettre à un joueur de changer de représentation nationale, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet. La commission des statuts du joueur de la FIFA a étayé sa décision à travers son interprétation de l'une des clauses du nou-

veau statut concernant la catégorie des moins de 21 ans, a fait savoir le communiqué. La dite commission s'est appuyée sur la participation d'El Haddadi avec la catégorie des moins de 21 ans notamment lors de trois matches avec la sélection espagnole U21 alors qu'il avait deux mois de plus, lui permettant de participer avec cette catégorie.

Cette décision n'est pas motivée par la participation d'El Haddadi en sélection espagnole "A", poursuit le communiqué, qui note que la FIFA, a, par ailleurs, approuvé que les joueurs Ayman Barkok et Samy Mmace portent les couleurs nationales marocaines.

Pour rappel, le Onze national devait rencontrer vendredi en amical à Rabat le Sénégal, alors que le 13 courant, il affrontera toujours au Complexe Moulay Abdellah à Rabat (19h00) la RD.Congo.

### Chakla positif au Covid-19

Le joueur de l'équipe nationale Soufiane Chakla a été testé positif au Covid-19. Il a été placé en isolement et ne devrait donc pas prendre part aux deux matches amicaux de l'EN contre le Sénégal et la RDC.

Chakla est le deuxième joueur testé positif au cours de ce stage du Onze national, qui se déroule au Complexe Mohammed VI de football, après Nabil Dirar.

## Marrakech abrite en février prochain les 37<sup>ème</sup> Championnats d'Afrique de lutte

La cité ocre accueillera du 2 au 7 février prochain, les 37<sup>ème</sup> Championnats d'Afrique de lutte dans les catégories cadets, juniors et seniors.

Organisés par la Fédération Royale marocaine des luttes associées (FRMLA) sous l'égide de l'United World Wrestling (UWW) et la Confédération africaine de luttes associées (UWW-Afrique), ces championnats connaîtront la participation de tous les pays africains affiliés à la UWW-Afrique, a indiqué à la MAP, le président de la FRMLA, Fouad Meskout.

Le maintien de cette date fixée par la UWW demeure tributaire de la situation épidémiologique au Maroc et des décisions émanant des pouvoirs publics, a-t-il expliqué.

Concernant la participation marocaine, il a indiqué que les entraînements des équipes nationales, toutes catégories confondues, sont actuellement en arrêt en raison de la pandémie du

Covid-19.

La UWW, qui a actualisé son calendrier des événements pour la saison 2021 en prenant en compte les récents ajustements dus aux effets de la pandémie sur les événements internationaux, a programmé les championnats continentaux en début d'année afin de pouvoir leur ajouter les tournois de qualification continentaux et mondiaux.

Marrakech avait déjà abrité ces championnats en 2012 et en 2017.

La 36<sup>ème</sup> édition s'est tenue en février 2020 en Alger.

Depuis l'édition de 2001 organisée à El Jadida, les championnats d'Afrique de lutte se déroulent tous les ans.

Les premiers championnats ont eu lieu en 1969.

A rappeler que la ville d'El Jadida abritera du 12 au 14 février prochain, le tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques (Afrique et Océanie).



# Ronaldo Monstre médiatique et centenaire accompli



**F**ort de son statut d'icône mondiale et de ses 101 buts en sélection, Cristiano Ronaldo retrouve les Bleus dimanche en Ligue des nations, plus de quatre ans après avoir quitté en larmes cette même pelouse du Stade de France, antre du sacre portugais à l'Euro.

A 35 ans, l'astre portugais rayonne toujours autant qu'en 2016, comme en témoignent ses quelque 450 millions de "followers" sur les diffé-

rents réseaux sociaux, soit plus que tout autre sportif ou célébrité internationale selon la plateforme de données Statista.

Chaque publication du quintuple Ballon d'or entraîne une kyrielle de partages, "likes" et réactions. Autant sur le plan sportif que médiatique, il continue de montrer la voie aux étoiles montantes comme le Français de 21 ans Kylian Mbappé, devenu l'égérie du nouveau jeu vidéo Fifa.

"Avec le fait que Messi et Ronaldo commen-

cent un tout petit peu à vieillir, il y a de la place à prendre au firmament du football mondial. Je pense que Neymar et Mbappé sont bien placés pour le faire", estimait cette semaine à l'AFP l'ancien Ballon d'or Michel Platini au sujet de l'International tricolore et attaquant du Paris Saint-Germain.

Mais dimanche à Saint-Denis, le Portugais voudra certainement montrer à Mbappé et Platini que l'heure du changement de la garde n'est pas arrivée.

Sur le terrain, les bonnes performances du joueur de la Juventus continuent de s'enchaîner et chaque beau geste de l'attaquant fait le tour des plateaux TV et d'Internet. La saison dernière, "CR7" a frappé les esprits avec un but de la tête marqué d'une hauteur estimée à 2,56 m qui lui a valu des comparaisons avec la légende du basket Michael Jordan et le retour de l'un de ses surnoms: "Air Ronaldo".

Il y a tout juste un mois, les deux buts face à la Suède en Ligue des nations (2-0), qui lui ont permis de devenir le premier européen à atteindre et dépasser la barre symbolique des 100 buts en sélection nationale, n'ont pas dérogé à la règle. Son somptueux coup franc et sa frappe limpide de l'extérieur de la surface ont fait le tour du monde.

"Cristiano, c'est une légende du foot", l'a salué jeudi le milieu français Paul Pogba. "Mais nous aussi on a des joueurs, on a Griezmann, Mbappé, Giroud", a avancé le milieu de Manchester United.

Désormais centenaire accompli avec 101 réa-

lisations en 166 sélections sous le maillot de son équipe nationale, Cristiano Ronaldo regarde toutefois tous ceux-là de très haut: il n'a plus que l'Iranien Ali Daei (109) devant lui pour devenir le meilleur buteur de l'histoire des sélections.

Nul doute que le Portugais, habité par une ambition démesurée, tentera d'ajouter cette prouesse à l'impressionnante liste de records qu'il possède déjà.

"Il a deux choses importantes: la tête et le physique. Il a la mentalité et le physique pour persévérer, c'est formidable ce qu'il fait," abondait Michel Platini dans un entretien à l'AFP.

A l'âge où de nombreux footballeurs raccrochent les crampons, quittent le très haut niveau ou mettent un terme à leur carrière internationale, "CR7" refuse de reléguer sa sélection à un second plan.

"Si cela ne tenait qu'à moi, je ne jouerais que les matchs importants: ceux de la sélection et ceux en Ligue des champions. Ce sont les rencontres qui me motivent, avec un enjeu et de la pression", assurait Cristiano Ronaldo dans un entretien à France Football en novembre dernier.

Plus de quatre ans après sa sortie en larmes après 25 minutes de jeu sur blessure lors de la finale de l'Euro-2016 face aux Bleus (1-0 a.p.), nul doute que le France-Portugal fait partie de ces matches à ne pas manquer.

D'autant plus que Ronaldo n'a jamais marqué contre la France en quatre confrontations: l'occasion est donc rêvée pour parfaire un peu plus la légende "CR7".

## Ibrahimovic toujours positif au Covid-19

L'attaquant suédois de l'AC Milan Zlatan Ibrahimovic est toujours positif au coronavirus, deux semaines après avoir dû se mettre à l'isolement après un premier test positif, a-t-on appris jeudi auprès de son club.

Le Suédois doit être testé deux fois négatif avant de pouvoir réintégrer l'équipe milanaise, dont le prochain match est prévu le 17 octobre avec le derby brûlant face à l'Inter Milan à San Siro.

Le défenseur brésilien Léo Duarte, dont le dernier test s'est lui aussi révélé positif, poursuit lui aussi sa quarantaine. Les autres joueurs sont en revanche tous négatifs, a précisé le club rossonero.

Le choc Inter-Milan pourrait d'ailleurs être largement perturbé par le coronavirus car l'Inter Milan compte aussi plusieurs joueurs touchés: le Belge Radja Nainggolan et l'Italien Roberto Gagliardini ont à leur tour été testés positifs jeudi, a-t-on appris auprès du club, confirmant des informations des médias italiens.

Ces deux nouveaux cas s'ajoutent à ceux annoncés mercredi des défenseurs Milan Skriniar et Alessandro Bastoni, testés positifs lors des rassemblements de leurs sélections (Slovaquie et Italie espoirs). L'annonce du test positif de Zlatan Ibrahimovic, le 24 septembre, avait stoppé en plein vol le Suédois, très en vue sur le terrain en ce début de saison. "Le Covid a eu le courage de me défier. Mauvaise idée", avait tweeté le joueur, qui vient de fêter ses 39 ans.

Sur les réseaux sociaux, la star suédoise, qui a prolongé d'un an son aventure à Milan après une première pige de six mois la saison dernière, a depuis posté une vidéo de lui en train de s'entraîner chez lui.

## JO-2020 : World Athletics soutient le droit des athlètes à protester



**L**es participants aux JO reportés de Tokyo-2020 devraient avoir le droit de protester de manière "respectueuse", a estimé jeudi le président de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) Sebastian Coe, alimentant ainsi un débat sensible.

Ce sujet a pris de l'ampleur dans le contexte

des manifestations massives après la mort en mai aux Etats-Unis de George Floyd, un homme noir tué par un policier blanc.

"J'ai dit clairement que si un athlète voulait mettre un genou à terre sur le podium (en signe de protestation contre les inégalités raciales, NDLR), il avait tout mon soutien", a déclaré M.

Coe à l'occasion d'une inspection du stade national olympique qui accueillera les épreuves d'athlétisme aux JO, reportés à l'été 2021 en raison du coronavirus.

"Les athlètes veulent refléter le monde dans lequel ils vivent", a-t-il ajouté, alors qu'il était interrogé sur l'éventualité de protestations lors des Jeux.

"Pour moi, c'est tout à fait acceptable, tant que c'est fait avec un respect total pour les autres compétiteurs, et je pense que la plupart des athlètes le comprennent".

Le Comité international olympique (CIO) a mis à jour ses règles sur l'activisme des athlètes en janvier, bannissant toute forme de revendication sur les podiums et les terrains de sport.

Mais le CIO a suggéré qu'il était prêt à assouplir sa position, et soutient les discussions menées par la Commission des athlètes olympiques pour autoriser des manières "dignes" de soutenir des actions contre le racisme.

En juin, des athlètes américains et l'icône des Jeux de Mexico 1968 John Carlos, exclu à l'époque pour avoir levé le poing contre la ségrégation raciale, ont appelé le CIO à supprimer les règles interdisant aux athlètes de manifester leurs opinions politiques, religieuses ou raciales pen-

dant les Jeux.

Les organisateurs des JO de Tokyo sont aussi confrontés à de nombreux autres casse-tête.

Ils planchent notamment sur des mesures pour organiser l'événement même si la pandémie n'est pas maîtrisée, espérant convaincre les athlètes, les spectateurs et la population japonaise que les Jeux pourront avoir lieu en toute sécurité.

"Il y aura sans doute des ajustements à faire (...) mais je suis absolument convaincu que même dans ces circonstances ce seront des Jeux fantastiques", a déclaré jeudi M. Coe.

Evoquant les nouveaux records du monde établis la veille à Valence (Espagne) sur 10.000 m masculin et 5.000 m féminin, il a estimé que les athlètes avaient "très bien géré les mois de pandémie" et étaient impatientes d'aller à Tokyo l'an prochain.

"Il ont connu des circonstances extrêmement difficiles, beaucoup ont dû rester chez eux pendant des mois. Mais ils ont su se maintenir en très bonne condition physique", selon lui.

"C'est de bon augure pour les performances l'an prochain (à Tokyo, NDLR). Je pense que l'athlétisme sera au sommet de sa forme".

## Nudité: Instagram encourage-t-il certains clichés ?

Instagram privilégierait-il un certain canon de beauté et la peau nue? Une étude a soulevé la question en se basant sur l'analyse des photos apparaissant dans le fil d'utilisateurs volontaires, tandis que des influenceuses censurées se plaignent des "erreurs" de l'algorithme.

Pour avoir du succès sur Instagram, rien ne vaudrait une pose lascive en maillot de bain, si l'on en croit la banalité de ces images dès l'ouverture de l'application.

La star de télé-réalité américaine Kylie Jenner semble avoir appliqué récemment ce précepte en postant une photo en bikini pour appeler ses 197 millions d'abonnés à s'enregistrer sur les listes électorales avant la prochaine élection présidentielle aux États-Unis.

Cette démarche est-elle encouragée par l'algorithme du réseau social, la formule secrète qui régit les contenus sur la plateforme?

Selon une enquête de l'organisation AlgorithmWatch parue en juin, la réponse est oui. "Nos résultats permettent d'affirmer qu'une photo de femme en sous-vêtement ou maillot de bain est montrée 1,6 fois plus qu'une photo d'elle habillée. Pour un homme, ce taux est de 1,3", ont affirmé sur Mediapart deux auteurs de l'étude, Nicolas Kayser-Bril et Judith Duportail.

Pour obtenir ce résultat, ils ont

analysé les 1.737 "posts" issus de 37 comptes Instagram, suivis par 26 volontaires qui avaient installé une extension de navigateur pour compter le nombre d'apparition de chaque image.

Instagram, qui s'apprête à fêter ses dix ans, a cessé en 2016 de présenter les photos par ordre chronologique. C'est un algorithme qui les sélectionne pour correspondre aux préférences de chaque utilisateur, selon des paramètres qui restent flous.

D'après les auteurs de l'étude, il pourrait notamment s'appuyer sur un "niveau de nudité" calculé lorsque l'image est publiée sur le réseau. Ils citent un brevet déposé en 2011 par Facebook (qui a racheté Instagram l'année suivante), protégeant un système pour identifier la peau via des bandes de couleur spécifiques.

Cette étude est "complètement biaisée", a rétorqué une porte-parole d'Instagram interrogée par l'AFP. "L'algorithme regarde le temps passé sur certains types de contenus, les interactions, et affiche en priorité" les contenus qui plaisent à chaque abonné, mais "il n'y a pas de brevet qui mette en avant la nudité, ça n'a pas de sens".

La sensation d'être confronté à des images similaires, en l'espèce des photos dénudées, viendrait donc des habitudes de l'utilisateur, qui pourrait s'en extraire en faisant



"un petit pas (de côté), pour aller rechercher d'autres types d'images", fait valoir la porte-parole. Les réseaux sociaux sont régulièrement accusés de reproduire des biais sociétaux en personnalisant à l'extrême les contenus qu'ils proposent à leurs utilisateurs, des études qui butent souvent sur le manque de données fournies par les plateformes pour étayer ces observations.

L'affaire est d'autant plus importante pour Instagram que l'application porte une responsabilité économique pour les influenceurs

(rémunérés par les marques selon leur audience) mais aussi sociétale, en étant prescriptrice d'une certaine norme physique pour plus d'un milliard d'utilisateurs.

Instagram est d'ailleurs parallèlement accusé de pudibonderie, et surtout de manque d'objectivité dans l'application de ses propres règles sur la nudité.

Celles-ci interdisent notamment les "gros plans sur des fesses complètement exposées" et les "mamelons de femmes découverts", mais dans plusieurs cas, la modération a supprimé avant de

rétablir des photos de femmes nues, montrant leurs formes et leurs bourrelets.

C'était le cas en début d'année lorsque le réseau social a retiré des images d'internautes tenant la couverture du magazine français Télérama sur la grossophobie.

"Les algorithmes de Facebook, Instagram et consorts n'aiment pas la nudité, même quand elle n'a rien de pornographique. (...) La photo de (la DJ en couverture) Leslie Barbara Butch ne montre ni sexe, ni tétou, évidemment, mais beaucoup de peau. Trop, apparemment, pour les réseaux sociaux", avait écrit le magazine.

Durant l'été, l'influenceuse française Juliette Katz, connue sur le réseau pour son compte Coucoulesgirls qui milite contre les stéréotypes de beauté, s'était plainte également de censure: "Est-ce le petit bout marron de mon tétou qui est considéré comme un +acte sexuel+? Ma peau trop présente ou encore le fait que mon corps prenne trop de place en photo?"

Instagram réfute toute "censure sur une certaine catégorie de personnes. Il arrive qu'on fasse des erreurs, soit via l'algorithme, soit humaines", a reconnu sa porte-parole. Mais nous ne calculons pas "un pourcentage de peau" apparemment pour appliquer les critères de modération, "c'est une légende urbaine."

## Crevettes en sauce tomate



### Ingrédients

- 1 kg de crevettes
- 800 gr de tomates fraîches concassées
- 3 c à café d'huile d'olive extra vierge
- Sel, poivre noir.
- 1/2 c à café de gingembre en poudre
- 1/2 c à café de cumin en poudre
- 2 gousses d ail
- 2 feuilles de laurier
- 1 c à soupe de harissa facultatif
- Quelques branches de thym
- 1/2 verre d'eau au besoin
- Quelques brins de persil hachés

### Préparation

1. Nettoyez les crevettes et enlevez la tête et les pattes, vous pouvez laisser la queue.
2. Placez la poêle sur feu moyen avec un peu d'huile.
3. Quand l'huile est bien chaude, ajoutez les crevettes, faites bien sauter et couvrez.
4. Laissez les crevettes cuire un peu
5. Retirez les crevettes à l'aide d'une écumoire.
6. Placez maintenant la tomate dans la même poêle, ajoutez tout le reste des ingrédients, et laissez cuire.
7. Quand la sauce bouille bien, remettez les crevettes dans la sauce, si vous jugez que votre sauce est un peu sèche, vous pouvez ajouter un tout petit peu d'eau.
8. Laissez réduire un peu, tout en gardant une sauce bien juteuse.

## Groenland: La fonte de la calotte sans précédent depuis 12.000 ans

La fonte de la calotte glaciaire du Groenland va causer une augmentation du niveau des mers plus importante au XXI<sup>e</sup> siècle que lors d'aucun autre siècle depuis 12.000 ans, même si le réchauffement de la planète est contenu, selon une étude publiée mercredi.

Cette étude parue dans la revue Nature, basée sur des échantillons de glace et des modèles, reconstruit pour la première fois l'histoire de la fonte des glaces de cette calotte pendant tout l'Holocène, époque géologique commencée il y a 11.700 ans.

Elle conclut aussi que si les émissions de gaz à effet de serre continuent au même rythme, la couche de glace de plusieurs kilomètres pourrait se réduire de 36.000 milliards de tonnes entre 2000 et 2100, suffisamment pour rehausser les océans de 10 cm.

Jusqu'à la fin des années 1990, cette couche de glace gagnait en gros autant de masse grâce aux chutes de neige qu'elle en perdait l'été avec l'effondrement des glaciers et la fonte de la glace.

Mais cet équilibre a été rompu par l'accélération du changement climatique.

L'année dernière, la calotte du Groenland a perdu plus de 500 milliards de tonnes — un record depuis le début des données satellites en 1978 —, contribuant pour 40% à la montée du niveau de la mer en 2019.

Et à moins que l'humanité ne réduise radicalement les émissions de gaz à effet de serre, cela pourrait devenir "la nouvelle normalité", a indiqué l'auteur principal Jason Briner, de l'Université américaine de Buffalo.

"Quelles que soient les futures émissions

de CO<sub>2</sub>, la calotte du Groenland perdra plus de glace lors de ce siècle que pendant les périodes les plus chaudes des 12.000 dernières années", a-t-il déclaré à l'AFP, notant malgré tout avec espoir que l'humanité peut influencer l'avenir du Groenland. La calotte contient en théorie assez d'eau pour faire monter les océans de 7 mètres mais une fonte totale prendrait des centaines voire des milliers d'années.

En revanche, même une élévation des océans de quelques dizaines de centimètres a déjà un potentiel dévastateur pour les zones côtières de la planète.

La chronologie sur 12.000 ans reconstituée par cette étude, qui a nécessité cinq années de travail, permet de séparer les fluctuations naturelles de la masse de glace, de l'impact du changement climatique provoqué par l'Homme. Limiter ce réchauffement à +2°C par rapport à l'ère industrielle, objectif minimal de l'Accord de Paris, permettrait de réduire à 2 cm la contribution de la calotte glaciaire à la hausse du niveau des mers d'ici la fin du siècle. Mais cette hausse se poursuivrait inexorablement les siècles suivants.

"Sans aucun doute, nous verrons une augmentation du niveau des océans pendant ce siècle. Mais sans changement de trajectoire maintenant, cette hausse va bouleverser la vie sur presque toute la planète", a souligné Jason Briner. Au siècle dernier, l'élévation du niveau des mers était principalement liée à la fonte des glaciers et à l'expansion de l'eau de mer qui se réchauffe, mais ces 20 dernières années, les calottes du Groenland et de l'Antarctique sont devenues la cause principale.